

Session du Conseil national de l'USFP

Le Conseil national de l'USFP tiendra, ce samedi à 9 heures au siège central du parti, les travaux de sa session périodique, conformément aux résolutions du Bureau politique du parti arrêtées lors de sa dernière réunion du lundi 21 avril 2025 lors de laquelle, il fut décidé d'organiser la session du Conseil national au cours de la seconde moitié du mois de mai courant. L'ordre du jour de ces travaux se focalisera sur la situation politique actuelle, la situation organisationnelle, le programme d'action et les résolutions et conclusions à la lumière desdits travaux.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10513

Samedi/Dimanche 17-18 Mai 2025

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met un terme à toute coordination relative à la motion de censure

*Il y a lieu de déplorer l'absence de volonté réelle
et sincère de faire aboutir cette démarche chez
certaines composantes de l'opposition*



Page 2



Deux finales continentales en un week-end

Les U20 et la RSB tout près du Graal

Page 23

A la Chambre des conseillers

- *Youssef Aïdi dénonce un dialogue social biaisé et réclame un bilan précis des dispositions de l'Accord d'avril*
- *Ismaël Al Alaoui appelle au lancement d'un débat national global autour de la problématique de l'emploi*

Page 3

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met un terme à toute coordination relative à la motion de censure

Il y a lieu de déplorer l'absence de volonté réelle et sincère de faire aboutir cette démarche chez certaines composantes de l'opposition

Actualité



«Le Groupe socialiste – Opposition ittihadie annonce qu'il met un terme à toute coordination relative à la motion de censure. Il affirme, en tant qu'opposition consciente, vigilante et responsable, qu'il poursuivra son action de contrôle des politiques publiques et de l'action gouvernementale, dans l'intérêt des citoyennes, des citoyens et des intérêts supérieurs de la Nation». C'est par cette déclaration forte, tranchante, lourde de sens que le Groupe socialiste a clos un chapitre politique délicat, celui d'une tentative de coordination autour d'une motion de censure. Mais plus qu'un simple retrait, c'est une ligne de fracture que cette annonce dessine dans le paysage parlementaire marocain. Ce n'est pas l'abandon d'une idée – car elle reste juste, nécessaire, démocratiquement légitime – mais le constat lucide d'une impasse politique fabriquée par des petits calculs, des hésitations et un déficit criant de cohérence chez certaines composantes de l'opposition.

Il faut avoir suivi, avec rigueur et honnêteté intellectuelle, l'itinéraire de cette initiative pour en comprendre la portée. L'USFP, et à travers lui le Groupe socialiste, n'a jamais traité la motion de censure comme un instrument de chantage politique. Elle n'a jamais été un slogan, encore moins une

gesticulation. Dès la fin de l'année 2023, dans une atmosphère politique alourdie par la désillusion populaire et un gouvernement en perte de cap, l'USFP a proposé, en toute responsabilité, de recourir à l'article 105 de la Constitution. Un acte courageux, porté ensuite dans le rapport politique de l'Union socialiste des forces populaires présenté lors du Conseil national du 27 janvier 2024.

Mais ce que certains ont préféré oublier, c'est que cette initiative ne visait pas un effet immédiat. Elle portait un dessein plus large : ouvrir un débat franc et responsable sur les échecs patents du gouvernement, sur l'enlisement des réformes, sur l'urgente nécessité de redonner un sens à la démocratie représentative.

C'est sur fond de multiples dysfonctionnements que cette proposition a émergé. Dysfonctionnements qui, selon le communiqué du Groupe socialiste, «ont eu un impact négatif sur l'action du gouvernement et entravé la mise en œuvre des grandes réformes tant sur le plan économique que social». Il ne s'agit pas ici d'accuser pour accuser, mais de pointer des faits : un affaiblissement du rôle du Parlement, une restriction de l'espace démocratique, une série de pratiques autoritaires et, plus grave encore, une mise à distance manifeste des mécanismes de contrôle parlementaire.

L'absentéisme chronique du chef du gouvernement et de ses ministres aux séances de questions orales n'est

pas une coïncidence ; c'est un choix politique. Un choix qui reflète un profond mépris des institutions représentatives, et par ricochet, des citoyens eux-mêmes.

Dans ce contexte délétère, le Groupe socialiste a œuvré – souvent seul, parfois avec un soutien incertain – à fédérer l'opposition autour d'un objectif commun. En avril 2024, une lueur d'espoir apparaissait : les présidents des groupes et du groupement parlementaires de l'opposition s'accordaient sur un communiqué pour initier le dépôt de la motion de censure. Mais l'unité s'est rapidement effondrée, brisée par la défection spectaculaire d'un membre de l'opposition.

L'échec de cette première tentative n'a pas dissuadé les Ittihadis. Fidèles à leur engagement démocratique, ils se sont investis dans une commission d'enquête parlementaire sur les subventions aux ovins, exemple précis d'une stratégie de contrôle ciblée, rigoureuse et transparente. Et lorsqu'une nouvelle tentative de motion a été relancée début 2025, ce n'est pas simplement en tant que participant que le Groupe socialiste s'y est engagé : il en a, une fois de plus, été le véritable initiateur, assumant pleinement le leadership de la démarche et s'attachant, avec la même détermination, à satisfaire aux exigences constitutionnelles, notamment la collecte d'un cinquième des signatures à la Chambre

des représentants».

Mais, très vite, les illusions se sont dissipées. Les réunions ont révélé «l'absence de volonté réelle et sincère de faire aboutir cette démarche chez certaines composantes de l'opposition». Le Groupe socialiste dresse un constat amer mais précis : des comportements minés par l'égo, des tactiques de parasitage, des fuites médiatiques orchestrées, des agendas cachés. En somme, une trahison du principe de coordination éthique, qui aurait dû être le socle de toute initiative sérieuse de l'opposition.

Dès lors, comment continuer dans ces conditions sans compromettre la crédibilité de l'acte d'opposition lui-même ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit : du sens, de la dignité et de la rigueur que l'on accorde à la mission d'opposition. Le Groupe socialiste a choisi la cohérence. «Convaincus de l'importance de la clarté des positions politiques exprimées», les Ittihadis refusent la confusion, l'opacité, l'attentisme.

Loin d'abandonner le terrain, ils redéfinissent la bataille. Pas dans les postures, mais dans la continuité du travail parlementaire rigoureux. Pas dans les effets d'annonce, mais dans un contrôle réel, structuré, exigeant. La motion de censure aurait pu être un catalyseur. Elle n'aura été, finalement, qu'un révélateur de l'incapacité de certaines composantes de l'opposition à se hisser à la hauteur des enjeux.

Dans une démocratie mature, l'opposition est le levier d'équilibre, le garant d'un débat de fond. A condition qu'elle soit cohérente, constante, responsable. Le Groupe socialiste – Opposition ittihadie l'a compris. Plutôt que de cautionner une dérive où les instruments constitutionnels sont utilisés comme des gadgets de circonstance, il affirme une ligne claire : celle d'une opposition vigilante, mais surtout sérieuse.

Cette rupture, si elle marque un tournant, trace aussi un chemin. Celui d'un nouveau contrat de confiance entre les représentants et les représentés, entre l'institution et le citoyen. Ce chemin, l'USFP y reste fidèle. Il le parcourt avec constance.

Le message envoyé est fort : l'opposition n'est pas un terrain de jeu pour ambitions éphémères. C'est une mission qui exige loyauté, méthode, hauteur de vue. Ceux qui s'en éloignent finiront par être confrontés à une évidence que les Ittihadis ont fermement inscrite au cœur de leur ligne politique : sans éthique ni clarté, il ne peut y avoir de lutte politique efficace, ni d'alternative crédible.

Et tandis que certains s'égarant dans les calculs politiques et électoralistes, le Groupe socialiste, lui, continue son combat, au nom des valeurs démocratiques, pour les citoyennes, pour les citoyens et pour les intérêts supérieurs de la Nation.

Mehdi Ouassat

A la Chambre des conseillers

- *Youssef Aïdi dénonce un dialogue social biaisé et réclame un bilan précis des dispositions de l'Accord d'avril*
- *Ismaël Al Alaoui appelle au lancement d'un débat national global autour de la problématique de l'emploi*

Lors de la séance parlementaire tenue mardi 15 mai 2025 à la Chambre des conseillers, Youssef Aïdi, président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à ladite institution, dans une réplique réactive acerbe adressée au gouvernement, a exprimé sa « grande inquiétude quant à ce qu'il a taxé de titubement et de tergiversations marquant l'application des dispositions issues de l'accord d'avril 2024, convenu entre l'Exécutif et les partenaires sociaux.

A cet égard, le conseiller parlementaire itihadi a rappelé que cet accord a été conclu et ratifié au cœur d'une conjoncture sociale fort critique, marquée particulièrement par l'élévation des revendications sociales réclamant l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, selon le président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des conseillers, cela avait constitué une grande lueur d'espoir dans les milieux des différentes catégories sociales du salariat tous niveaux et compétences confondus.

Toutefois, a-t-il déploré, le retard enregistré en matière d'observation des délais convenus pour la mise en œuvre des dispositions dudit accord, en particulier l'augmentation générale des salaires, la normalisation et la généralisation du SMIG et la régularisation de situations professionnelles complexes ; tout cela n'a fait que grandement frustrer les aspirations par ailleurs socialement objectives d'un grand nombre de catégories sociales.

Le conseiller parlementaire uspéiste, Youssef Aïdi, a ajouté que le gouvernement, en dépit de ses engagements, ne s'est point acquitté de ses promesses au moment opportun, ce qui a lourdement impacté la confiance des partenaires sociaux de même qu'un marasme grandissant a affecté plusieurs secteurs socioéconomiques vitaux, à l'ombre en toute évidence de la détérioration du pouvoir d'achat et la prolifération de la cherté de vie dans les milieux des petites et moyennes catégories sociales.

Le président du Groupe socialiste-Opposition itihadi a, dans cette même veine, souligné que le réel engagement à l'application des suites convenues dans le dialogue social ne peut être mesuré à l'aune de slogans ou de discours rassurant les concernés mais plutôt de la clarté des agendas et de la fermeté de l'exécution, avertissant d'autre part que les retards à répétition mettent en péril la constance des rapports avec les centrales syndicales et impactent négativement la paix sociale.

Et de conclure en appelant l'Exécutif à présenter un bilan précis quant aux délais impartis et aux données statistiques se rapportant à l'application des dispositions de l'accord d'avril tout en indiquant clairement les délais des dispositions en suspens, pour préserver par là la crédibilité de l'action gouvernementale et consolider davantage la culture du dialogue sérieux et responsable.

D'autre part, lors de cette même séance d'interpellation parlementaire, le conseiller Ismaël Al Alaoui, membre du groupe d'opposition itihadi, a, avec une grande virulence, critiqué les différentes politiques gouvernementales relatives particulièrement à l'emploi.

Pour le conseiller parlementaire itihadi, le chômage au Maroc constitue, en tout état de cause, un véritable « drame social » affectant gravement la paix sociale et assombrissant la confiance des jeunes en les institutions du pays.

Là-dessus, le conseiller parlementaire Al Alaoui a indiqué que son interrogation intervient dans le contexte de l'approfondissement du débat autour de l'une des grandes préoccupations des citoyens marocains, tout en affirmant que la situation actuelle du marché de l'emploi est une véritable source d'inquiétude d'autant que le taux de chômage avoisine les proportions inquiétantes de 13,7% d'après les données actées par le Haut-Commissariat au plan (...)

Le parlementaire uspéiste n'a pas manqué, par ailleurs, de déplorer « la fragilité des programmes gouvernementaux », tels que « Awrach » et « Força » à titre d'exemples, relevant que ces derniers manquent atrocement d'outils de suivi et d'évaluation tout en ajoutant que ces initiatives, bien que s'appuyant « sur de

bonnes volontés », se révèlent foncièrement dénuées de toute résilience face aux défis financiers et administratifs.

A ce propos Al Alaoui s'est interrogé sur la finalité de projets temporaires ne suscitant aucune réelle dynamique d'emploi, appelant, à cet effet, à l'adoption de profondes réformes structurelles à même de stimuler un climat propice et intégré d'investissements en mesure de rattacher la formation professionnelle au marché de l'emploi et minimiser le fossé séparant les issues de l'enseignement des exigences des entreprises.

Et de rappeler que le véritable traitement de la problématique du chômage ne peut se manifester par le biais de « poli-

tiques d'absolution » se rapportant à un cachet social fort limité mais nécessite la conception d'une vision économique nationale intégrée et équitable sur le plan spatial, mettant l'emploi adéquat au centre du nouveau modèle de développement.

Enfin, le conseiller parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition itihadi Ismaël Al Alaoui a appelé, en conclusion, au lancement d'un débat national global autour de la problématique de l'emploi avec la participation des différents acteurs politiques, économiques et sociaux dans l'objectif ultime de transcender « la gestion de la crise » vers « la construction de l'espoir ».

Rachid Meftah



AVIS d'APPEL D'OFFRES

La Confédération Nationale du Tourisme (CNT), sise 320, Bd Zerktoni 1^{er} Etage Appartement 14 Casablanca, lance un appel d'offres relatif à l'accompagnement des candidats de la 2^{ème} édition du programme de certification de l'expérience professionnelles – KAFAA.

Le cahier de charges technique de l'appel d'offres est téléchargeable à partir du site web de la CNT accessible au lien suivant : <https://www.cnt.ma/page/consultations>

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Douze millions cinq cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (12 500 000.00 DHS TTC), réparti en cinq lots :

- LOT 1 plafonné à : 2 875 000.00 DH TTC
- LOT 2 plafonné à : 1 425 000.00 DH TTC
- LOT 3 plafonné à : 2 625 000.00 DH TTC
- LOT 4 plafonné à : 2 575 000.00 DH TTC
- LOT 5 plafonné à : 3 000 000.00 DH TTC

Les concurrents désirant soumissionner à un lot du présent appel d'offres, sont amenés à déposer leurs dossiers à l'adresse électronique suivante om@cnt.ma et cnt@cnt.ma au plus tard, le 23 mai 2025 avant 16h, en précisant le lot objet de la soumission.

Maroc-Arabie Saoudite: Plaidoyer pour le renforcement et la consolidation de la coopération parlementaire

Le renforcement et la consolidation de la coopération parlementaire entre le Maroc et l'Arabie Saoudite ont été au centre des entretiens, jeudi à Rabat, du président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid avec l'ambassadeur du Serviteur des deux Saintes Mosquées auprès du Royaume du Maroc, Dr. Sami Bin Abdullah Al-Saleh.

Un communiqué de la Chambre des conseillers a indiqué que les deux parties ont également souligné la nécessité d'intensifier la coordination et la consultation entre les Parlements des deux pays dans les différents forums parlementaires régionaux et internationaux autour des questions d'in-

térêt commun.

De même, les deux parties ont appelé à promouvoir les initiatives à même de défendre les causes suprêmes et les constantes nationales, et à approfondir et consolider les relations distinguées entre les deux pays et peuples frères.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué les relations profondes entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite, qui tirent leur force des liens fraternels forts et étroits entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, et entre les deux peuples frères marocain et saoudien.



Une délégation espagnole s'informe de la dynamique de développement à Dakhla-Oued Eddahab



Une délégation espagnole de la municipalité de La Oliva (île de Fuerteventura/ Canaries), a pris connaissance, jeudi à Dakhla, de la dynamique de développement et de grands projets structurants en cours de réalisation dans la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette visite, conduite par le maire de La Oliva, Isai Blanco Marrero, a constitué une occasion pour s'enquérir des potentialités et des infrastructures dont dispose la région dans divers secteurs productifs.

"Cette visite a été fructueuse et a permis à la délégation de prendre connaissance des efforts déployés pour renforcer le développement dans la région à tous les niveaux, notamment en matière d'économie et d'infrastructures", a souligné dans une déclaration à la presse, M. Marrero, à l'issue d'une rencontre avec le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Ali Khalil, tenue en présence du président du conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatollah et du président du conseil provincial, Mohamed Salem Hammia.

Pour sa part, le président du conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatollah, a indiqué que la délégation espagnole, qui s'est informée des différents programmes et projets dans la région, a exprimé son admiration pour la dynamique soutenue de développement à l'échelle ré-

gionale.

Cette rencontre, a-t-il enchaîné, a constitué une occasion d'échanger autour des moyens à même de renforcer la coopération entre les villes de Dakhla et de La Oliva.

De son côté, le président du Conseil provincial d'Oued Eddahab a souligné que cette rencontre a permis de mettre en lumière les différentes réalisations et les grands projets structurants de la région, dont le projet du port Dakhla Atlantique et la station de dessalement de l'eau de mer, ainsi que les projets agricoles.

La délégation espagnole a également tenu une rencontre avec le vice-président du Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab, Mbarek Hammia, qui a mis en avant les perspectives d'investissement qu'offre la région, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, du tourisme, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Il a, dans ce sens, relevé que la région, de par sa position stratégique en tant que porte d'entrée du Royaume vers sa profondeur africaine, est devenue une destination privilégiée pour l'investissement, offrant des perspectives prometteuses.

Au programme de ce déplacement figurent des visites de terrain pour s'enquérir de près des principaux projets en cours dans la région, dont le chantier du port Dakhla Atlantique.

Master class à Laâyoune sur l'innovation technologique et l'intelligence artificielle et économique

L'innovation technologique, l'intelligence artificielle et économique et la coopération académique belgomarocaine, ont été au centre d'une Master class organisée, du 13 au 15 mai à l'Ecole supérieure de technologie (EST) de Laâyoune.

Initiée en partenariat avec Be-Digit, une plateforme rassemblant plus de 300 experts dans les domaines de la technologie de l'information et de l'intelligence artificielle, basée en Belgique, la première édition de la master class a réuni des experts internationaux, chercheurs, entrepreneurs, décideurs publics et étudiants autour de problématiques clés liées à l'innovation numérique dans le domaine de l'intelligence artificielle, la cyber-sécurité, la transformation économique et l'autonomisation de la jeunesse marocaine.

Placé sous le thème "Intelligence partagée pour un avenir responsable", ce colloque s'inscrit dans une dynamique de coopération académique euro-méditerranéenne, en particulier entre le Maroc et la Belgique, visant à renforcer la recherche appliquée, l'innovation entrepreneuriale et les passerelles de mobilité entre les deux pays.

Cette manifestation scientifique et professionnelle vise à favoriser le dialogue entre les mondes académique, entrepreneurial et institutionnel et à promouvoir une innovation technologique au service du développement durable.

Elle a aussi pour objectif de stimuler

l'esprit d'entreprise chez les jeunes et de consolider la coopération internationale, à travers des programmes de recherche conjoints et des mobilités académiques.

La Master class a suscité un vif intérêt de la part des étudiants et des chercheurs marocains établis en Belgique, actifs dans les universités et instituts technologiques flamands et wallons, pour partager leurs expériences, projets collaboratifs et propositions de co-développement scientifique.

A cette occasion, plusieurs conventions de partenariat ont été signées entre établissements marocains et belges, en matière de co-encadrement de thèses, de stages professionnels et d'incubation de projets entrepreneuriaux technologiques.

Au programme de cet événement figurent des conférences plénières, des panels thématiques, des ateliers pratiques et des rencontres avec des entrepreneurs locaux et des acteurs de l'écosystème technologique.

Cette initiative s'impose comme une plateforme catalytique pour l'innovation, la formation et la coopération transnationale, reflétant ainsi l'ambition partagée de faire de Laâyoune un pôle émergent d'excellence scientifique et technologique dans les provinces du Sud du Royaume.

A noter que Be-Digit est une plateforme technologique à but non lucratif basée en Belgique et fondée par des entrepreneurs et chercheurs marocains et européens issus des domaines de la technologie, de la finance et de la recherche appliquée.



Incendies de forêt

Baisse de 86% des surfaces touchées en 2024



Les surfaces forestières touchées par les incendies durant la saison 2024 ont atteint un total de 874 hectares du couvert forestier, soit une baisse de 86% par rapport à l'année 2023 (6.426 hectares), a indiqué l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF).

Dans des données présentées à l'occasion de la réunion du Comité directeur national chargé de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt, tenue jeudi à Rabat, l'Agence a précisé qu'un total de 382 incendies forestiers avait été recensé en 2024, soulignant que les herbes secondaires et les plantes saisonnières représentaient environ 45% des superficies brûlées.

Ces données dévoilées lors de cette réunion présidée par le directeur général de l'ANEF, Abderrahim Houmy, et consacrée à l'évaluation et à la présentation des résul-

tats et des enseignements tirés des incendies de forêt de la saison 2024, ainsi qu'à l'examen des moyens et mesures à mobiliser pour la saison 2025, font également ressortir une baisse de 82% par rapport à la moyenne annuelle des superficies touchées au cours des dix dernières années.

S'agissant de la répartition géographique des superficies touchées par les incendies, la même source relève que "presque toutes les régions du Royaume ont été affectées par les incendies de forêt, mais à des degrés divers".

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte le plus grand nombre d'incendies (123) ayant ravagé une superficie de 346 hectares, soit 32% du total national. En ce qui concerne les superficies brûlées, la région de Fès-Meknès a été la plus affectée en 2024, avec environ 357 hectares détruits par les flammes, représentant 41% de la surface

totale incendiée à l'échelle nationale.

Ce bilan positif notable au titre de l'année 2024 s'explique, selon l'ANEF, par plusieurs facteurs, notamment les conditions climatiques favorables durant la saison d'été, les zones forestières exposées au risque ayant connu en juin, juillet et août 2024 des conditions climatiques moins propices à l'apparition et à la propagation des incendies, ainsi que la stratégie d'intervention précoce contre les incendies, ou encore la politique de prévention adoptée par les partenaires concernés, notamment le ministère de l'Intérieur, l'ANEF, la Protection civile, les Forces Armées Royales (FAR).

L'Agence a également signalé que les campagnes de sensibilisation organisées à l'occasion de la Journée nationale de sensibilisation aux risques des incendies de forêt (21 mai), dont ont bénéficié environ 27.000

élèves et visiteurs de forêts dans 240 écoles et 100 forêts urbaines, ont renforcé les efforts de lutte contre les incendies de forêt.

Concernant les préparatifs pour l'été 2025, l'Agence a mobilisé une enveloppe budgétaire estimée à 160 millions de dirhams, destinée à fournir les équipements et moyens nécessaires à la réduction des dépôts de feu, à travers le déploiement accru des patrouilles de surveillance pour la détection et l'alerte précoce, l'ouverture et l'entretien des pistes forestières et des pare-feux, l'aménagement de points d'eau, l'extension du reboisement forestier, ainsi que la réhabilitation des pistes et l'acquisition de nouveaux véhicules d'intervention rapide.

Dans une déclaration à la presse, M. Houmy a indiqué que le Comité directeur national chargé de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt se réunit annuellement pour évaluer la situation de l'année précédente et envisager les actions à entreprendre pour l'année suivante, réaffirmant la disponibilité de l'Agence, aux côtés de tous les partenaires, à faire face aux incendies de forêt et à les contenir.

Il a estimé, à cet égard, que l'année 2024 a été "remarquable", avec une superficie brûlée ne dépassant pas 900 hectares, comparée à plusieurs pays méditerranéens confrontés à des incendies récurrents, sautant à cet égard l'approche intégrée et participative adoptée par les différents acteurs pour faire face au phénomène des incendies de forêt.

Cette réunion a constitué également l'occasion d'appeler les usagers des espaces forestiers, à savoir les campeurs, bergers, apiculteurs et adeptes de la randonnée, à faire preuve de la plus grande vigilance, à éviter l'utilisation du feu dans les zones forestières, notamment durant l'été, tout en invitant l'ensemble des citoyennes et citoyens, quel que soit leur âge, à alerter immédiatement les autorités compétentes en cas d'apparition de signes d'incendie, qu'il s'agisse de fumée, de flammes ou de comportements suspects.

Tanger à l'heure du 32^{ème} Congrès national de l'Association des barreaux du Maroc

Les travaux du 32^{ème} Congrès national de l'Association des barreaux du Maroc se sont ouverts, jeudi à Tanger, sous le thème "La profession d'avocat, un acteur central et un partenaire essentiel dans le système judiciaire".

La cérémonie d'ouverture de cet événement de trois jours s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, du premier président de la Cour de cassation et président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui, du procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Hicham Balaoui, du wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Younes Tazi, et du président de l'Association des barreaux du Maroc, Houssein Zayani, ainsi que des bâtonniers des Ordres des avocats et de plusieurs invités étrangers.

Ce Congrès abordera plusieurs questions liées à l'exercice de la profession d'avocat au Maroc, ainsi que les défis professionnels et législatifs liés à la réforme de la justice, le rôle de la défense dans la protection des droits et des libertés et la préservation de l'indépendance et de la dignité de la profession.

S'exprimant à cette occasion, M. Zayani a souligné que ce Congrès constitue une occa-

sion pour consacrer l'ouverture de l'association aux autres composantes du système judiciaire, dans le cadre d'un dialogue institutionnel sérieux et responsable, en vue de renforcer la coopération et l'interaction fructueuse entre les différentes parties prenantes.

M. Zayani a, à cet égard, mis en avant le "climat positif" qui marque les relations de l'association avec ses partenaires institutionnels, affirmant que ce Congrès est "une réelle opportunité pour renforcer la confiance mutuelle et déterminer une vision d'action commune, de manière à servir la justice dans sa globalité et à renforcer la position de la justice au cœur de la dynamique de réforme et du projet de l'Etat de droit".

Pour sa part, le ministre a mis l'accent sur les défis majeurs auxquels est confrontée la profession d'avocat, soulignant l'importance accordée par l'Association et les barreaux des Ordres des avocats à la loi réglementant la profession.

M. Ouahbi a affirmé que "la réforme de la justice au Maroc ne peut se faire qu'en se basant sur la révision de la réforme de la profession d'avocat, en élargissant son champ de compétence et en renforçant son immunité", estimant que "les conditions d'un procès équitable ne seront réunies que si l'accusé est pro-

tégé et bénéficie de toutes les conditions garantissant ses droits et ceux des autres citoyens".

De son côté, M. Abdennabaoui a indiqué que le thème du congrès "n'est pas un simple slogan, mais incarne une véritable déclaration d'une conscience collective quant au rôle fondamental que joue la profession d'avocat dans l'instauration de la justice, ainsi qu'une affirmation claire de l'importance de la défense dans la réalisation de l'efficacité judiciaire", soulignant qu'il témoigne aussi de la place centrale qu'occupe la profession d'avocat au sein du système judiciaire.

Il a relevé que la justice "n'est pas seulement un concept juridique, mais constitue, avant tout, une valeur humaine qui s'incarne dans le quotidien des citoyens, leur apportant sécurité et sérénité".

Dans ce système, a-t-il enchaîné, l'avocat n'est pas un acteur technique dans une procédure judiciaire, mais incarne la voix de la conscience juridique et le porte-étendard des droits humains, poursuivant que "la profession d'avocat insuffle la vie au texte juridique, en interagissant avec les spécificités de chaque affaire, pour la porter à la conviction et à la conscience du juge, afin de parvenir à des décisions de justice qui répondent concrètement

aux enjeux et conflits sociaux".

Quant à M. Balaoui, il a mis en avant le rôle essentiel de la profession d'avocat en tant que partenaire stratégique dans le système judiciaire, faisant savoir que ce congrès représente "un moment phare pour débattre des différentes questions liées à la profession, identifier les défis à relever, et mettre en lumière le rôle primordial de la défense dans la protection des droits et libertés, ainsi que dans la sauvegarde de l'indépendance de la profession".

"La profession d'avocat constitue l'une des deux ailes de la justice, aux côtés de la magistrature, avec lesquelles la justice peut s'élever vers les plus hauts standards de défense et les formes les plus abouties d'un procès équitable", a-t-il dit, ajoutant: "Nous partageons les mêmes valeurs, portons le même message et incarnons les mêmes idéaux, unis dans notre engagement en faveur d'une justice exemplaire".

Dans cette même veine, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tanger, Anouar Belouki, a précisé que ce congrès abordera, à travers des débats et des présentations scientifiques, les enjeux actuels auxquels fait face la profession, soulignant que cet événement vise à déboucher sur des recommandations à la hauteur des attentes des avocats.

UPCI : Le Maroc élu vice-président du groupe arabe

Le Maroc a été élu vice-président du groupe arabe au sein de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI) lors de la 19e session de l'Union, tenue du 12 au 15 mai à Jakarta, en Indonésie.

"Ce choix témoigne de la confiance placée dans le Maroc et du rôle actif qu'il joue au sein de l'Union", indique le Parlement dans un communiqué rendant compte de la participation marocaine à la 19e session de l'Union, qui coïncide avec le 25e anniversaire de la création de l'organisation.

La délégation marocaine, conduite par Miloud Maassid, questeur de la Chambre des conseillers, et composée des députés Mohamed Chbak et Khalid Chenaq, ainsi que du parlementaire conseiller Khalid Sassi, a pris part à plusieurs réunions de haut niveau, notamment la réunion du groupe arabe, au terme de laquelle le Maroc est devenu membre de la Commission permanente spécialisée des affaires politiques et des relations extérieures.

De même, le Maroc a conservé son statut de membre de la Commission permanente des droits de l'Homme, de la femme et de la famille, de la Commission permanente des affaires culturelles, juridiques et du dialogue des civilisations et des religions, et de la Commission permanente de la Palestine.

Par ailleurs, les rapports des commissions ont mis en avant les initiatives lancées par le Maroc dans divers domaines, notamment celles liées à la défense de la cause palestinienne, au soutien aux pays du Sahel, ainsi qu'à la promotion du dialogue entre les religions et les civilisations.

Dans une allocution lue au nom de la délégation parlementaire marocaine, M. Maassid a réaffirmé la position constante du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Prési-



dent du Comité Al-Qods, en faveur de la juste cause palestinienne et du droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est comme capitale, dans le cadre de la solution à deux Etats.

Il a également dénoncé les agressions subies par ce peuple frère, rappelant les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour défendre la Ville Sainte et soutenir la résistance des Palestiniens.

D'autre part, la délégation marocaine a salué le choix de "La bonne gouvernance et les institutions solides comme fondement de la résilience" comme thème de

cette session, soulignant l'importance de renforcer la bonne gouvernance en tant que levier fondamental de stabilité des nations et gage d'un avenir prospère. Il a, à cet égard, appelé à redoubler d'efforts pour ancrer ces valeurs et les traduire en pratiques quotidiennes concrètes.

Concernant la coopération avec les pays africains membres, M. Maassid a mis en exergue les initiatives de Sa Majesté le Roi en faveur du développement de ces pays, en particulier l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, à travers la mobilisation des capacités et de l'expertise du

Royaume, ainsi que l'Initiative des Etats africains atlantiques.

Le président de la délégation parlementaire marocaine a appelé à unir les efforts au service des intérêts de la Oumma islamique, mettant l'accent sur le respect de la souveraineté des pays et de l'intégrité territoriale des Etats membres, considérées comme pierre angulaire de la sécurité, de la stabilité et d'une coopération islamique efficace fondée sur le respect mutuel.

Il a, aussi, plaidé pour le renforcement de l'action parlementaire islamique commune afin de relever les défis auxquels sont confrontés les pays de l'Union.

Les initiatives stratégiques lancées par le Maroc en faveur de l'Afrique présentées lors d'un sommet à Johannesburg

Les initiatives stratégiques lancées par le Maroc, sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur de l'Afrique, son expérience en matière de développement des infrastructures et son rôle dans l'accélération de la croissance économique et le renforcement de l'intégration régionale au sein du continent ont été présentés, jeudi à Johannesburg, lors du Sommet international des infrastructures en Afrique.

Dans une intervention charnière, le président du Centre de développement méditerranéen (MEDEV), Najib Somoue, a mis en exergue la vision ambitieuse du Maroc, portée par Sa Majesté le Roi, visant à faire des infrastructures un levier stratégique de développement.

«Conscient que des infrastructures robustes constituent l'épine dorsale de toute économie prospère, le Royaume a lancé des projets d'envergure visant à renforcer la connectivité, à promouvoir l'intégration régionale et à positionner le Maroc comme un carrefour entre

l'Afrique, l'Europe et les Amériques», s'est-il enorgueilli.

Notant que le Maroc s'est également engagé dans un ambitieux projet de transformation de son paysage infrastructurel, l'analyste a fait observer qu'au cœur de ce programme se trouve l'ambitieuse Initiative Afrique-Atlantique, un cadre stratégique lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI avec pour objectif d'offrir aux pays enclavés du Sahel un accès à l'Océan Atlantique, facilitant ainsi les échanges commerciaux, stimulant le développement économique et renforçant les liens régionaux.

«En mettant à disposition de ces pays les infrastructures routières, portuaires et ferroviaires du Maroc, cette grandiose initiative incarne bel et bien un esprit de coopération et de prospérité partagée», se targue-t-il encore, ajoutant qu'elle représente ainsi un modèle réussi d'intégration régionale, hautement apprécié et salué par les partenaires tant au niveau continental qu'international.

Evouant les préparatifs conjoints pour ac-

cueillir la Coupe du monde 2030 de football, que le Maroc organisera en partenariat avec l'Espagne et le Portugal, M. Somoue a déclaré que cet événement représentera indubitablement une opportunité historique pour renforcer les capacités de l'Afrique en matière de transport, de logistique et de communications numériques. Dans ce contexte, il a rappelé les mégaprojets en cours, tels que l'extension du réseau de trains à grande vitesse, le doublement de la capacité des aéroports nationaux et la construction du plus grand stade de football au monde, le Grand Stade Hassan II, près de Casablanca.

Dans sa présentation, le président du Centre de développement méditerranéen a aussi mis en avant l'évolution du Maroc vers des infrastructures durables, en augmentant la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à plus de 52% d'ici 2030, en plus du lancement du programme «Maroc Digital 2030» tendant à digitaliser les services publics et à renforcer l'économie numérique.

En guise de conclusion, l'intervenant a ap-

pelé à une plus grande coopération africaine dans le domaine des infrastructures, soulignant que le succès du continent dans ce domaine exige une volonté politique, la mobilisation des ressources et l'échange d'expertise, afin de parvenir à un développement global, équilibré et durable.

Le Sommet international des infrastructures en Afrique est un rendez-vous annuel exclusif où décideurs du secteur privé, dirigeants de multinationales, investisseurs internationaux, représentants de gouvernements africains et diverses institutions se réunissent pour aborder les défis du secteur des infrastructures dans le continent.

Initié sous le thème «Les infrastructures, catalyseur de l'intégration régionale et de l'engagement mondial», ce rassemblement souligne l'engagement collectif à exploiter le développement des infrastructures comme moyen de favoriser l'unité, la croissance économique et le progrès durable dans le continent.

Moussem de Tan-Tan

La richesse de la culture nomade célébrée lors d'un carnaval haut en couleur

Société

La richesse de la culture nomade a été célébrée, jeudi soir, lors d'un carnaval convivial et festif, organisé dans le cadre de la 18^e édition du Moussem de Tan-Tan qui se tient jusqu'au 18 mai.

Ce carnaval, auquel ont assisté notamment le gouverneur de la province de Tan-Tan, Abdallah Chater, et le président de la Fondation Al-mougggar, Mohamed Fadel Benaïch, a permis au public d'admirer de belles prestations de folklore et de traditions populaires, illustrant la vie des nomades et la diversité de leur patrimoine culturel ainsi que les potentialités de la région.

Partant du siège de la commune de Tan-Tan, en passant par l'avenue Hassan II jusqu'à la place Bir Anzrane, le défilé a été aussi l'occasion pour des troupes de musique patrimoniale venues de différentes régions du Maroc, d'enchanter le public par des prestations artistiques célébrant la richesse et l'authenticité de la culture séculaire du Royaume.

Un cortège de dromadaires incarnant la culture nomade a marqué le coup d'envoi de ce défilé haut en couleur au cours duquel des tableaux artistiques ont été proposés par des troupes populaires, tant au niveau local que national. Ces représentations ont abordé différents aspects de la vie quotidienne, tels que les tenues traditionnelles, le folklore, la musique, les jeux, les sports et les rituels de mariage.

Le carnaval comportait également des démonstrations de fantasia, des jeux et sports traditionnels, ainsi que des danses folkloriques, avec la participation de troupes d'Ahidous et d'Abidat Rma.

Une troupe émiratite, invitée à cette édition du Moussem, a aussi présenté une remarquable performance de danses traditionnelles,



Ph : Zoulikha

mettant en lumière la richesse du patrimoine artistique et populaire des Emirats Arabes Unis.

Au programme de ce carnaval figuraient également des défilés représentant plusieurs secteurs comme l'éducation, l'entraide nationale, la jeunesse et les sports, ainsi que la formation professionnelle.

A cette occasion, Yousra Badoui, coordinatrice du carnaval, a déclaré à la presse que le défilé de cette année met particulièrement en avant la culture nomade, à travers des tableaux illustrant tous les aspects de la vie dans le désert, avec la participation de différents secteurs afin de permettre une large implication des habitants de Tan-Tan.

Le carnaval était réparti en deux parties. La première rend hommage aux anciens modes de vie nomades, intégrant contes, poésie, musique et cérémonie du thé, tandis que la seconde propose des scènes festives destinées à renforcer le lien avec la population locale, a-t-elle précisé.

En marge du Moussem, organisé par la Fondation Al-mougggar sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une délégation de la Fondation a visité le Complexe socio-éducatif Lalla Amina, relevant de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance (LMPE) – section de Tan-Tan.

A cette occasion, le président de la section locale de la LMPE, Mohamed Adnahour, a déclaré à la MAP que cette visite a permis à la délégation de s'informer des différents projets pris en charge par la Fondation, soulignant l'impact positif de ces initiatives sur l'intégration sociale des enfants en situation difficile.

Le secrétaire général de la Ligue à Tan-Tan, Zakaria Laili, a quant à lui précisé que les équipements fournis annuellement par la Fondation Al-mougggar contribuent à améliorer la qualité des services offerts aux enfants, outre leur impact positif sur le fonctionnement du complexe.

Les activités de la 18^e édition du

Moussem de Tan-Tan, organisé sous le thème "Le Moussem de Tan-Tan : témoignage vivant de la culture nomade universelle", ont débuté mercredi sur la Place de la paix et de la Tolérance, avec une exposition de tentes thématiques mettant en valeur les potentialités culturelles et artisanales de la région. S'y ajoute l'ouverture du pavillon des Emirats Arabes Unis exposant diverses facettes de la culture de ce pays, tels que la fabrication artisanale des filets de pêche, les costumes, les bijoux et la gastronomie.

Le public a également eu l'occasion de visiter les pavillons de la Maison de l'artisan et de découvrir les "jeux populaires", outre des espaces dédiés aux enfants et aux chameaux.

Le programme de cette édition comprend aussi une compétition de traite de chameaux et des jeux populaires traditionnels ainsi que des soirées musicales animées par des artistes locaux de renom.

"Morocco Medical Expo 2025"

Signature de trois conventions pour renforcer la recherche et la coopération dans le secteur de la santé

Trois conventions de partenariat ont été signées, jeudi à Casablanca, entre, d'une part, la Fondation de recherche, de développement et d'innovation en sciences et ingénierie (FRDISI) et, d'autre part, l'Agence marocaine antidopage, la Société marocaine des sciences médicales (SMSM) et l'American moroccan competencies network (AMCN).

Paraphées en marge de l'ouverture du Salon "Morocco Medical Expo 2025", par le conseiller de SM le Roi et président de la FRDISI, André Azoulay, ainsi que par les responsables des trois entités partenaires, ces conventions s'inscrivent dans une dynamique nationale visant à renforcer la recherche scientifique, la formation des professionnels de santé et la promotion des compétences marocaines à l'échelle internationale.

La première convention, conclue avec l'Agence marocaine antidopage, représentée par sa directrice générale, Fatima

Abouali, porte sur la coopération dans les domaines de la lutte contre le dopage, de la prévention, de la formation spécialisée ainsi que sur la création d'un collège scientifique.

La deuxième convention, signée avec la SMSM, présidée par Moulay Saïd Afif, concerne la promotion de la recherche appliquée en santé et en ingénierie biomédicale, la formation initiale et continue des professionnels de santé, l'organisation d'événements scientifiques conjoints ainsi que le développement de programmes de stages, d'échanges et de valorisation de la production scientifique.

Elle vise également une coopération active dans la réponse aux appels à projets nationaux et internationaux dans les domaines de la santé, de l'innovation et de la recherche médicale.

Quant à la troisième convention, scellée avec l'AMCN, présidée par Mohamed Boutjdir, elle porte sur l'échange d'experts

et la mobilité académique, avec une attention particulière portée à la formation, à l'innovation, à l'entrepreneuriat technologique et à l'organisation d'événements conjoints.

Dans une déclaration à la MAP, Hicham El Medromi, délégué du président de la FRDISI, a affirmé que ces conventions de partenariat traduisent un engagement commun à bâtir des ponts solides entre la recherche scientifique, la formation et l'innovation dans le domaine de la santé.

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une démarche qui vise à mutualiser les expertises, insistant sur l'importance de développer, dès à présent, les compétences scientifiques et technologiques nécessaires en vue des échéances futures, tout en encourageant une dynamique d'innovation portée par les jeunes chercheurs marocains.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'édition

2025 du "Morocco Medical Expo" se tient jusqu'au 18 mai, sous le thème "Prévention et résilience : vers un système de santé durable".

Cette édition prévoit d'accueillir quelque 10.000 visiteurs professionnels, venus à la rencontre de plus de 150 exposants représentant les principales disciplines médicales, notamment la médecine générale et spécialisée, la biologie, la radiologie, la pharmacie et les professions paramédicales.

Elle accueille également une délégation de 14 personnalités de la République Démocratique du Congo, pays invité d'honneur, aux côtés de plus de 250 figures éminentes du monde médical marocain et africain, de délégations officielles étrangères, de décideurs publics, de doyens de facultés de médecine et de pharmacie, de directeurs de centres hospitaliers universitaires et d'hôpitaux, ainsi que de présidents de sociétés savantes.



Le président Trump s'émeut de la faim à Gaza, où Israël poursuit ses frappes meurtrières



Le président américain, Donald Trump, s'est engagé vendredi à "régler" la situation dans la bande de Gaza "affamée", la Défense civile recensant pour sa part plus de 50 morts dans des bombardements israéliens dans le territoire dévasté par 19 mois de guerre.

"Nous nous intéressons à Gaza. Et nous allons faire en sorte que cela soit réglé. Beaucoup de gens sont affamés", a déclaré M. Trump, dans un contexte de pressions internationales pour qu'Israël laisse entrer l'aide humanitaire dans le territoire exsangue.

La principale association israélienne de familles d'otages a pour sa part appelé vendredi le Premier ministre israélien à ne pas manquer une "occasion historique" pour la libération de leurs proches, détenus à Gaza depuis l'attaque sans précédent du

mouvement islamiste Hamas en Israël le 7 octobre 2023.

Elle a exhorté Benjamin Netanyahu pour ce faire "à unir ses efforts à ceux du président Trump", qui conclut à Abu Dhabi une tournée dans le Golfe.

Après un bilan de plus de 100 morts jeudi, la Défense civile de Gaza a fait état d'au moins 56 personnes tuées vendredi dans "des bombardements israéliens sur des habitations depuis minuit", indiquant que les opérations de recherches se poursuivent dans les décombres.

Sollicitée par l'AFP, l'armée israélienne n'a pas commenté ses frappes.

Dans le nord du territoire, l'hôpital indonésien de Beit Lahia a reçu 30 corps, a indiqué à l'AFP un médecin sous le couvert de l'anonymat, et l'hôpital Al-Awda de Jabalia cinq corps et "plus de 75 blessés", selon son directeur par intérim, Moham-

med Salha.

Dans le premier établissement, des images de l'AFP montrent des habitants, dont des enfants ayant perdu leur mère, s'y lamenter sur le corps de leurs proches, et des blessés soignés à même le sol au milieu des cris et pleurs.

"Nous dormions quand soudain tout a explosé autour de nous (...) Il y avait du sang partout. Nous ne savions pas qui était mort et qui était encore en vie", témoigne Oum Mohamed al-Tatari, 57 ans du secteur de Tel al-Zaatar.

A Beit Lahia, Said Hamouda, 41 ans, témoigne d'une "scène indescriptible, comme si c'était la fin du monde". "Ils ont ciblé des habitations pleines de civils alors qu'ils dormaient".

Malgré une montée en puissance des critiques internationales sur sa conduite de la guerre, déclenchée par l'attaque du 7-

Octobre, Netanyahu a averti lundi d'une prochaine entrée "en force" de l'armée à Gaza pour "achever l'opération et vaincre le Hamas".

Rompant une trêve de deux mois, le pays a repris son offensive le 18 mars avec l'objectif déclaré d'obtenir la libération de tous les otages encore retenus à Gaza, s'emparant de larges pans du territoire.

Depuis le 2 mars, les forces israéliennes bloquent aussi toute entrée d'aide humanitaire dans Gaza, vitale pour les 2,4 millions d'habitants, désormais menacés d'une "famine de masse", selon plusieurs ONG.

L'ONG Human Rights Watch a accusé Israël de faire de son blocus "un outil d'extermination".

Après une relance des efforts de médiation en amont de la tournée de Donald Trump, le Hamas a de son côté posé comme "exigence minimale pour instaurer un environnement propice et constructif aux négociations" la reprise de l'aide humanitaire.

Le mouvement islamiste a aussi affirmé que Gaza n'était "pas à vendre", après que le président américain a affirmé vouloir que les Etats-Unis "prennent" la bande de Gaza pour "en faire une zone de liberté".

L'ONU a pour sa part indiqué qu'elle ne participerait pas à des distributions d'aide à Gaza par la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), une ONG créée de toutes pièces et soutenue par Washington, qui avait annoncé se préparer à livrer des repas à Gaza d'ici fin mai.

L'attaque du 7-October a entraîné la mort de 1.218 personnes côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles.

Sur les 251 personnes alors enlevées, 57 restent retenues à Gaza, dont 34 déclarées mortes par l'armée israélienne.

Les représailles israéliennes ont fait au moins 53.010 morts à Gaza, en majorité des civils, selon les dernières données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Détention de Sansal : Ses filles "impuissantes" en République tchèque

Les deux filles de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, condamné à cinq ans de prison, ont fait part à l'AFP de leur "sentiment d'impuissance totale", depuis la République tchèque où elles habitent, pour obtenir la libération de leur père.

Rencontrées à l'ouverture du salon du livre de Prague, Nawal, 53 ans, et Sabeha, 50 ans, ont réceptionné jeudi un prix pour la promotion de la liberté d'expression décerné à leur père.

"Il est triste que des personnes soient emprisonnées pour avoir librement exprimé leur opinion et malheureusement, notre père est l'une de ces personnes", a déclaré l'aînée après avoir reçu la distinction.

"Dieu seul sait dans quel état mental il

se trouve", car il est "isolé sans aucune information", a-t-elle ensuite déploré auprès de l'AFP.

"La seule personne autorisée à lui rendre visite, c'est probablement sa femme, mais nous ne savons rien" et elle est surveillée, a-t-elle ajouté.

Alors que le dissident, atteint d'un cancer, suit "actuellement un traitement de radiothérapie", ses filles ont échangé pour la dernière fois par courrier électronique avec lui en 2023 et n'ont aucune nouvelle, à part des coupures de presse que leur font passer l'ambassade tchèque à Alger.

Elles ont adressé une lettre ouverte au président français Emmanuel Macron et écrit à son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune. "Nous avons aussi écrit à mon père. Mais nous n'avons pas reçu de

réponse, il ne s'est rien passé", explique Nawal. Perdue face aux méandres du système algérien, cette spécialiste en informatique s'est tournée vers l'interface d'intelligence artificielle ChatGPT et sur ses conseils, elle envisage de contacter des organisations comme Amnesty International pour accentuer la pression.

Nées en Algérie, les filles de Boualem Sansal ont vécu en Tchécoslovaquie, le pays de leur mère, après la séparation dans leur petite enfance de leurs parents, qui s'étaient rencontrés dans le cadre d'un échange universitaire.

Le régime communiste les surveillait, comme toutes les personnes ayant de la famille à l'étranger, et si elles ont passé leurs vacances à Alger chaque année, Nawal n'y est plus retournée depuis l'âge de 20 ans et

n'a pas revu son père depuis.

Sa sœur et elle habitent toujours près de Prague.

Arrêté mi-novembre à l'aéroport d'Alger, l'écrivain âgé de 80 ans a été condamné fin mars à cinq ans de prison.

"Je crois que mon père est un pion ou une monnaie d'échange, une sorte d'otage, parce qu'ils essaient probablement d'obtenir la libération de certains terroristes condamnés en France", a détaillé Nawal, sa sœur Sabeha saluant en lui "un vrai patriote".

Boualem Sansal est critique d'un pouvoir qui, selon lui, se maintient depuis trop longtemps contre la volonté des Algériens. "Il contrôle totalement le pays et dispose de tous les moyens", estimait-il dans Le Figaro en 2019.

Pourparlers sur l'Ukraine

Pour le chef de l'Otan, Poutine a fait une "énorme erreur"

“Le secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte, a estimé vendredi que le président russe Vladimir Poutine avait fait une "énorme erreur" en envoyant une équipe de "second rang" pour les pourparlers avec l'Ukraine à Istanbul, en Turquie.

"Je pense que Poutine a fait une énorme erreur", a déclaré M. Rutte depuis Tirana, quelques heures avant le début des premières négociations directes entre Moscou et Kiev depuis les premières semaines de la guerre, déclenchée par l'invasion russe en février 2022.

"Il sait très bien que la balle est dans son camp, qu'il est en difficulté et qu'il a fait une énorme erreur", a poursuivi M. Rutte, à son arrivée au sommet de la Communauté politique européenne (CPE) dans la capitale albanaise. "Je pense que toute la pression est désormais sur Poutine", a-t-il encore dit.

Vladimir Poutine avait proposé des négociations directes entre les deux pays. Mais, mis au défi par le président ukrainien Volodymyr Zelensky de se rendre "en personne" à Istanbul pour négocier avec lui, le président russe n'a pas fait le déplacement.

La délégation russe est emmenée par un conseiller de second plan de Vladimir Poutine, Vladimir Medinski, ex-ministre de la Culture.



Pour le secrétaire général de l'Otan, Kiev a, à l'inverse de Moscou, adopté une attitude constructive.

"Je pense que c'est une très bonne chose que les Ukrainiens soient à la table des négociations", a souligné M. Rutte. "Ils ont envoyé une délégation qui est vraiment

prête à négocier un cessez-le-feu".

Arrivé jeudi soir à Tirana, Volodymyr Zelensky doit lui aussi participer au sommet de la CPE, qui rassemble les dirigeants des 27 pays membres de l'UE et d'une vingtaine d'autres pays européens.

Derrière cet acronyme, on trouve des

pays aux trajectoires radicalement différentes vis-à-vis de l'UE : des candidats déclarés (et impatient) à l'adhésion, des pays qui savent que la porte leur est fermée pour longtemps, ou encore le Royaume-Uni, qui a choisi il y a neuf ans de quitter l'UE avec fracas.

L'Inde veut que le FMI cesse ses prêts au Pakistan Islamabad dénonce un appel "désespéré"



L'Inde a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à revoir ses prêts au Pakistan, l'accusant de financer "le terrorisme", un appel "désespéré" pour Islamabad qui célèbre vendredi en grandes pompes son armée après la pire confrontation entre les deux voisins depuis des décennies.

"Je crois qu'une grande partie du milliard de dollars provenant du FMI sera utilisée pour financer l'infrastructure terroriste", a déclaré le ministre indien de la Défense, Rajnath Singh, en visitant ses troupes.

Le Pakistan, qui a déjà reçu le virement du

FMI, dans le cadre de la revue d'un programme d'aide existant, a estimé que cet appel "reflète la frustration" et "le désespoir" de l'Inde.

"L'Inde a été le seul pays à avoir tenté, en vain, d'empêcher" le déblocage de ce versement, a martelé le porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères Shafiq Ali Khan.

La veille devant d'autres soldats, le même ministre Singh avait appelé le monde à "surveiller" l'arsenal nucléaire du Pakistan. Ce à quoi le Pakistan répliquait que le monde devait plutôt "s'inquiéter" de l'arsenal indien.

La dernière confrontation entre les deux puis-

sances nucléaires a explosé après une attaque meurtrière au Cachemire indien, menée selon New Delhi par des jihadistes soutenus par Islamabad. Le Pakistan dément.

Le Pakistan a été retiré en 2022 de la "liste grise" des Etats soupçonnés de "blanchiment d'argent" et de "financement du terrorisme".

Le prêt auquel M. Singh fait référence a été bloqué il y a une semaine, alors que les deux puissances nucléaires échangeaient tirs d'artillerie, attaques de drones et frappes de missiles – au sol comme dans les airs.

Depuis, la Banque centrale pakistanaise a confirmé avoir reçu le versement.

Le FMI, basé à Washington, avait autorisé le déboursement d'environ un milliard de dollars dans le cadre de la revue d'un programme d'aide existant, saluant "une mise en œuvre vigoureuse du programme" d'austérité auquel Islamabad s'est engagé après avoir échappé à la faillite en 2022.

Le conseil d'administration du Fonds avait aussi donné son feu vert à un nouveau programme d'aide, qui pourra permettre au pays d'accéder à environ 1,4 milliard de dollars supplémentaires pour faire face au changement climatique.

L'Inde s'était abstenue.

Le conflit entre les deux puissances nucléaires avait fait redouter à l'étranger une escalade jusqu'au point de non-retour, avant un cessez-le-feu annoncé à la surprise générale par le président américain Donald Trump.

Le Royaume-Uni, ancienne puissance coloniale partie en 1947 avant la sanglante partition entre l'Inde et le Pakistan, avait été l'un des nombreux pays à appeler les deux voisins à cesser les hostilités.

Le Premier ministre britannique Keir Starmer s'était dit prêt à "s'engager de toute urgence" et, vendredi, son chef de la diplomatie David Lammy était à Islamabad.

Washington et Islamabad affirment que la médiation pour l'arrêt des combats a été assurée par les Etats-Unis, ce que l'Inde, qui a toujours refusé les tierces parties face au Pakistan, réfute.

Avant et durant la confrontation militaire, Téhéran et Riad avaient également dépêché de hauts diplomates à Islamabad et New Delhi.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Ishaq Dar a dit vendredi à son homologue britannique avoir "apprécié le rôle constructif de la Grande-Bretagne dans la désescalade".

Dans la nuit du 6 au 7 mai, l'Inde avait tiré des missiles sur des sites pakistanais qui abritaient, selon elle, des membres du groupe jihadiste qu'elle soupçonne d'être l'auteur de l'attaque qui a fait 26 morts le 22 avril à Pahalgam, au Cachemire indien.

Quarante civils, pour moitié des femmes et des enfants, ont été tués dans ces frappes, selon l'armée pakistanaise, qui recense 13 morts dans ses rangs. L'Inde compte pour sa part 16 civils et cinq soldats tués sur son sol dans les attaques et les ripostes qui ont suivi.

Le Pakistan, qui répète à l'envie avoir gagné la bataille des airs en abattant notamment plusieurs avions indiens – des affirmations impossibles à vérifier de façon indépendante – marquait vendredi une journée d'hommage à son armée.

Dans toutes les villes, des cérémonies de salut au drapeau, des tirs de célébration et des dépôts de gerbe ont eu lieu, pour "remercier" l'armée, toute-puissante en politique comme en économie selon les experts.

Economie

Tanger Med se veut une référence en matière de performance énergétique

Le directeur de la décarbonation au Groupe Tanger Med, Amine Benyesséf, a mis en avant, mercredi à Casablanca, les efforts entrepris pour faire de Tanger Med un port de référence en matière de performance énergétique.

Intervenant lors d'un panel sous le thème "Ports, transport et logistique face aux enjeux de la décarbonation", organisé dans le cadre du Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed, du 13 au 15 mai), M. Benyesséf a présenté la stratégie énergétique du complexe portuaire, fondée sur une double ambition: atteindre la neutralité carbone sur ses activités propres et déployer des services de décarbonation au profit de ses opérateurs.

Cette stratégie repose sur quatre piliers majeurs, à savoir la fourniture d'électricité verte, l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la gestion de l'économie circulaire, a précisé le directeur. Et de souligner que le port Tanger Med est désormais approvisionné à 100% en électricité issue de sources renouvelables, grâce à des contrats d'achat à long terme, ajoutant que plusieurs projets d'autoproduction sont déjà en cours.

Parmi les réalisations concrètes, M. Benyesséf a cité le déploiement de l'infrastructure nécessaire pour alimenter les navires à quai en électricité verte, leur permettant de couper leurs moteurs auxiliaires durant les escales, rapporte la MAP.

"Ce dispositif d'onshore power supply est déjà opérationnel sur 800 mètres de quai et sera généralisé aux autres terminaux et aux ferries", a-t-il indiqué, précisant que cette électrification est appelée à devenir un standard mondial dans les ports à horizon 2030.

De son côté, le directeur régional de XPO Logistics Maroc, Miguel Troitino, a détaillé les efforts déployés par son entreprise pour concilier performance opérationnelle et durabilité environnementale.

Présent dans 14 pays, le groupe gère un million de mètres carrés d'entrepôts entre le Maroc, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, ce qui en fait un important consommateur de biens et d'énergie, a-t-il indiqué.

Ainsi, il a mis l'accent sur l'importance d'une approche durable à chaque étape de la chaîne logistique, allant de l'optimisation du remplissage des véhicules à la réduction des kilomètres à vide.

Dans ce sens, M. Troitino a évoqué le recours à des solutions concrètes comme l'utilisation accrue de HVO (huile végétale hydrotraitée), le remplacement progressif des ampoules et équipements énergivores, ou encore l'usage de convois routiers en tandem pour diminuer les émissions de CO2.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, Logismed était placé cette année sous le thème "La Supply Chain au Maroc : une industrie au service de la compétitivité, de la souveraineté et de la sophistication de l'économie".

Clôture à Casablanca de la 12^{ème} édition de Logismed

Appel à innover pour transformer la Supply Chain



Les travaux de la 12^{ème} édition du Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed 2023) ont pris fin, jeudi à Casablanca, avec un appel à innover pour transformer la supply chain.

Ce salon, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a réuni les institutionnels, les experts et les professionnels du secteur autour du thème "La Supply Chain au Maroc : une industrie au service de la compétitivité, de la souveraineté et de la sophistication de l'économie".

Intervenant lors de la conférence de clôture, tenue sous le thème "Innovation dans l'incertitude : Transformer la supply chain d'aujourd'hui pour bâtir les modèles durables de demain", le président du salon, Ali Berrada, a souligné que la qualité et l'envergure de cette 12^{ème} édition reflètent la santé et la maturité du secteur.

L'externalisation, a-t-il noté, représente aujourd'hui 14% des activités du secteur, avec un potentiel de doublement qui permettrait d'accroître considérablement le nombre d'acteurs. Et de soutenir : "Au même titre que la valeur d'une monnaie reflète la santé d'une économie d'un pays, la valeur du salon est une vitrine qui reflète la santé de ce

secteur", rapporte la MAP.

Pour sa part, le directeur de la Stratégie, des Etudes et de l'Information à l'Agence Marocaine de développement de la logistique (AMDL), Aissam Ech-Chabbi, a mis l'accent sur l'importance de la veille et de l'innovation pour faire face aux incertitudes. "Il existe aujourd'hui des systèmes prédictifs permettant d'atténuer, dans le temps, l'impact des aléas", a-t-il fait savoir, ajoutant que les progrès réalisés dans les domaines du big data et de l'intelligence artificielle offrent des capacités de traitement et de prévision d'un niveau inédit.

De son côté, le directeur général de Bitdream Logistics Services, Anas Moutaoukil, a partagé l'expérience de son entreprise en matière d'innovation qui se veut indispensable pour réussir et avancer.

Il a expliqué que cette innovation concerne tous les aspects de l'activité, de la conception des bâtiments logistiques jusqu'aux systèmes de transport gérant près de 1.000 véhicules de livraison.

La directrice Communication et Partenariat à la Société nationale des transports et de la logistique (SNTL), Salma Naoui, a présenté, quant à elle, les initiatives de digitalisation mises en

place par la SNTL pour gérer un réseau de plus de 2.000 partenaires transporteurs.

"Nous avons revu notre stratégie de façon à digitaliser tout ce processus, en passant par une plateforme qui va regrouper tout l'écosystème et permettre d'avoir une sorte de bourse de transport", a-t-elle expliqué.

La SNTL, a poursuivi Mme Naoui, s'engage aussi dans une démarche environnementale visant à accompagner ses partenaires dans l'acquisition de véhicules plus respectueux de l'environnement.

Ce salon a été l'occasion de mettre en lumière le rôle de l'AMDL dans l'accompagnement des entreprises du secteur, notamment à travers son programme de mise à niveau logistique des petites et moyennes entreprises (PME) qui aide les entreprises à relever les défis de la compétitivité logistique, de la décarbonation et de la digitalisation.

La 12^{ème} édition de Logismed a confirmé une fois de plus la position du Maroc comme hub logistique régional et a renforcé davantage les liens entre les différents acteurs du secteur, créant ce que les participants ont qualifié de "communauté" du transport et de la logistique.

22^{ème} Forum Arts et Métiers-Entreprises

Pleins feux sur les opportunités de l'industrialisation du Maroc

La 22^e édition du Forum Arts et Métiers-Entreprises (FAME) s'est ouverte, mercredi à Meknès, en mettant l'accent sur les défis et les opportunités de l'industrialisation du Maroc de demain et le rôle majeur des ingénieurs Arts et Métiers dans ce domaine.

Initié par l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) sous le thème "Maroc 2030: une puissance industrielle régionale sous label 'Engineered in Morocco'", ce forum qui se tient sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, se veut un lieu d'échange entre universitaires, futurs ingénieurs et professionnels industriels sur les mutations de l'industrie nationale à l'horizon 2030.

Ouvrant les travaux de ce forum, le président de l'Université Moulay Ismail (UMI) de Meknès, Ahmed Mouchtachi a souligné que le thème de cette édition incarne une vision audacieuse et résolument tournée vers l'avenir et reflète une volonté collective de hisser le Royaume au rang d'acteur industriel majeur, ancré dans son territoire mais ouvert sur le monde, rapporte la MAP.

L'industrie du Maroc de 2030 ne sera pas seulement une affaire d'infrastructures mais avant tout une affaire d'ingéniosité humaine, a-t-il estimé. C'est la vision d'un Maroc "qui ne se contente plus d'assembler pour les autres, mais qui conçoit, innove et impose ses standards", a noté le président de l'UMI.

Et de souligner que l'université se doit de devenir un acteur du territoire, un catalyseur de compétences, un lieu d'innovation et un levier de souveraineté, ajoutant qu'à l'ENSAM de Meknès et à l'Université Moulay Ismail, "nous formons des ingénieurs de très haut niveau, des techniciens supérieurs hautement qualifiés, des chercheurs et des entrepreneurs prêts à relever les défis d'une industrie moderne, verte et inclusive".

Pour M. Mouchtachi, les futurs ingénieurs Arts et Métiers sont de véritables accélérateurs de souveraineté économique et industrielle que "nous devons non seulement accompagner, mais surtout écouter, associer aux grandes transformations", relevant que la souveraineté industrielle c'est également "libérer le potentiel de notre jeunesse et lui donner les moyens d'agir".

De son côté, le directeur de l'ENSAM de Meknès, Aboubakr Bouayad, a indiqué que ce rendez-vous annuel s'est inscrit dans la continuité à la faveur d'une volonté collective de créer et de construire l'avenir, se félicitant de vingt-deux années d'idées, de débats, de rencontres, de défis et de réalisations.

Ce forum est devenu, au fil du temps, un acteur à part entière du développement de l'ENSAM et du tissu industriel national, a-t-il dit, notant que le thème retenu cette année "n'est pas un simple mot d'ordre, mais bien une orientation stratégique impulsée par Sa

Majesté le Roi Mohammed VI, d'une vision partagée et d'une ambition collective".

"Engineered in Morocco" n'est pas une formule de marketing mais il s'agit d'un engagement et d'une promesse de qualité et d'innovation, de compétence et d'enracinement territorial", a estimé M. Bouayad, ajoutant que l'ENSAM de Meknès s'inscrit dans cette dynamique en ce sens que "former un ingénieur n'est pas seulement transmettre un savoir-faire technique mais aussi former des esprits critiques, éveillés et responsables et forger une capacité de lire les mutations du monde".

A l'issue de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur de l'Union des Comores à Rabat, Yahya Mohamed Ilias, il a été procédé à la remise des prix InnovAM2025 par les sociétés SAFRAN et SIANA à la meilleure conception de projets élaborée par les élèves-ingénieurs formés en équipes.

Les projets portent sur la Conception d'un robot mobile autonome pour la zone logistique dans le cas de la société Safran tandis que la société SIANA a récompensé les meilleures équipes ayant réalisé un prototype de robot d'inspection sous caisse de rames TGV.

Selon les organisateurs, le forum qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'ENSAM sur son environnement socio-économique, est une plateforme incon-

turnable d'échanges entre étudiants, entreprises et experts.

Inspirée de la vision royale et des stratégies nationales, la thématique de cette édition illustre la transformation audacieuse du Royaume, portée par une politique proactive d'investissement, un renforcement du capital humain et l'adoption des nouvelles technologies, souligne la même source, ajoutant que ce positionnement permet au Maroc de s'affirmer sur le plan régional et international.

Outre la conférence plénière consacrée aux défis et opportunités liés à l'industrialisation du Maroc, deux tables rondes sont programmées dans le cadre de cette rencontre et seront l'occasion d'approfondir les enjeux de l'innovation, de la compétitivité et de l'intégration du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales.

Au-delà des débats et réflexions stratégiques, indique-t-on, le Forum Arts et Métiers-Entreprises constitue une véritable opportunité d'insertion professionnelle pour les élèves-ingénieurs, en leur permettant d'échanger directement avec les entreprises partenaires.

A travers cette initiative, l'ENSAM Meknès réaffirme son engagement à former une nouvelle génération d'ingénieurs capables d'accompagner les ambitions du Maroc et de contribuer activement à son développement socio-économique.

1^{er} Carrefour de la TPME

Des chefs d'entreprise livrent des témoignages inspirants

Des chefs d'entreprise et entrepreneurs marocains de renom ont partagé, jeudi à Casablanca, leurs parcours, leurs défis et les leçons tirées de leurs expériences, lors d'un panel tenu dans le cadre du premier Carrefour de la TPME (très petite, petite et moyenne entreprise).

Ce panel a permis aux différents intervenants de revenir sur les réalités concrètes de l'entrepreneuriat, en abordant les étapes du démarrage, les défis opérationnels, les besoins en termes de financement, la gestion des ressources humaines, ainsi que les enjeux liés à la transformation numérique.

Prenant la parole à cette occasion, Moncef Belkhatay, PDG de Dislog Group, a livré un témoignage sur son parcours entrepreneurial. Il a insisté sur l'importance du "mindset" de l'entrepreneur, fait de prise de

risques, de sacrifices et de résilience.

Pour lui, "être entrepreneur, c'est accepter d'échouer, de souffrir, généralement pendant cinq ans, avant de goûter à la réussite".

M. Belkhatay a rappelé que l'ego est le véritable ennemi de l'entrepreneur, appelant à opérer un changement de mentalité autour de l'échec et à mettre en place une législation sur la faillite permettant à ceux qui trébuchent de repartir, rapporte la MAP.

La capacité à lever des fonds et à apprendre à travailler avec l'argent d'autrui constitue une compétence déterminante pour tout entrepreneur, a-t-il estimé, invitant les jeunes à se constituer un réseau solide dès leurs premières expériences en entreprise, en misant sur la rigueur et l'éthique professionnelle.

Pour sa part, Chaïbia Balbzioui Alaoui, PDG de BCSS Industrie et ingénieure en structures métalliques de formation, a livré un témoignage marquant qui incarne la singularité de son parcours de femme entrepreneuse dans un univers industriel encore largement dominé par les hommes.

"Être une femme entrepreneuse est une chose. Evoluer dans l'industrie lourde en est une autre. Pourtant, la femme marocaine démontre son efficacité dans tous les secteurs", a-t-elle souligné avec conviction.

Créée de manière autonome, son entreprise, BCSS Industrie, emploie aujourd'hui 200 collaborateurs et intervient dans des secteurs stratégiques comme le naval ou les équipements industriels.

"J'apporte des solutions sur mesure à mes clients, notamment à de grands groupes tels

que l'OCP ou Akwa Group", a précisé Mme Balbzioui Alaoui, insistant sur l'importance de l'écoute et de l'agilité dans la relation client.

A la tête d'Innoflex, société spécialisée dans la fabrication de mousse pour matelas, Mohamed El Yacoubi a, quant à lui, partagé le récit d'une success story construite en huit ans.

Parti d'un capital de 100.000 dirhams, M. El Yacoubi est aujourd'hui à la tête du troisième acteur du marché national, avec deux unités industrielles et 350 collaborateurs.

Misant sur l'innovation, il a d'abord ciblé des marchés de niche avant d'élargir son offre au grand public.

Pour lui, la réussite passe par une maîtrise fine du processus industriel. "Un entrepreneur est avant tout un homme de terrain. Il doit connaître les

machines, comprendre chaque étape. C'est cette immersion qui forge le véritable leadership entrepreneurial", a relevé M. El Yacoubi.

Revenant sur les difficultés initiales, le chef d'entreprise a cité les obstacles au recrutement dans certaines zones industrielles comme Had Soualem, ainsi que la relation entre le secteur bancaire et les jeunes entrepreneurs porteurs de projets.

Placée sous le thème "Inspirer pour transformer", cette 1^{ère} édition du Carrefour de la TPME a mis en lumière les avancées significatives accomplies au cours des dernières années en matière d'amélioration de l'environnement des TPME, tout en soulignant les défis persistants à relever pour renforcer leur compétitivité, leur résilience et leur accès aux opportunités.

L'Italie, invitée d'honneur du 28^{ème} Festival de Fès des musiques sacrées du monde

La 28^{ème} édition du Festival de Fès des musiques sacrées du monde, du 16 au 24 mai courant, sous le signe des «Renaissances» mettra à l'honneur l'Italie.

Un communiqué de la Fondation Esprit de Fès, organisatrice du festival explique que ce choix vient illustrer "l'esprit du Maroc, terre de renouveau culturel, spirituel et artistique", le thème du festival faisant écho au mouvement italien de «Rinascimento» qui, entre la fin du XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle, a marqué une transition majeure dans l'histoire européenne vers la modernité.

"Il s'agit d'une initiative de diplomatie artistique liant deux nations unies par une forte dynamique de coopération", précise-t-on avant de rappeler le jumelage historique entre Fès et Florence, établi en 1961 et reflétant une convergence autour de la culture en tant que socle de civilisation.

Dans ce sens, un rapprochement inédit entre le Festival de Fès et le Festival Monteverdi de Crémone a été initié, notent les organisateurs, soulignant que le Festival Monteverdi, considéré comme l'un des plus prestigieux événements dédiés à la musique baroque, tiendra sa 42^{ème} édition du 13 au 29 juin dans la ville natale de Claudio Monteverdi, figure emblématique de la musique sacrée.

Samedi 17 mai, la scène principale de Bab Makina verra donc la création des «Vêpres de la Sainte Vierge», première œuvre de musique sacrée créée par Monteverdi en 1567 et construite autour de textes bibliques traditionnellement dédiés à la liturgie des fêtes mariales. Une œuvre très innovante pour cette époque de la Renaissance tardive, introduisant de nouvelles techniques vocales, notamment de surprenants effets de répétition et d'écho.

Ces «Vêpres de la Sainte Vierge» offriront également un grand moment



aux mélomanes avec la rencontre des maîtres Antonio Greco de Florence, chef de l'orchestre et des chœurs du Festival Monteverdi, et Mohammed Briouel, directeur de l'orchestre arabo-andalou de Fès.

Cité par le communiqué, le président de la Fondation Esprit de Fès, Abderrafia Zouitene a indiqué qu'il s'agit d'"un honneur de raviver la proximité entre les villes de Fès et de Florence, deux cités sublimes qui ont su, au fil du temps, jeter des ponts entre les cultures et les époques".

La ville de «Fès, fondée au VIII^e siècle et symbolisée par la Quaraouiyine, plus ancienne université au monde, fut une plaque tournante des connaissances dans toute l'Afrique et le monde méditerranéen», a-t-il enchaîné, notant que de même, Florence, épice de culture et d'art, a fortement contribué à la transmission des savoirs de l'Antiquité et à l'émergence d'une vision renouvelée du monde à travers cette période extraordinaire de la Renaissance.

Cette coopération culturelle a été rendue possible grâce aux efforts conjoints de l'ambassade d'Italie au Maroc, de l'Institut culturel italien de Rabat et du Festival Monteverdi de

Crémone.

Cité également par le communiqué, l'ambassadeur d'Italie à Rabat, Armando Barocco, a affirmé que "l'Italie et le Maroc partagent une riche histoire dans le bassin méditerranéen ainsi qu'un même amour de l'art, vécu comme une des formes les plus élevées de la spiritualité", soulignant que "ce concert représente une étape significative dans le dialogue entre les deux pays : une rencontre entre deux grandes traditions musicales qui se rejoignent dans leur quête commune de beauté, de spiritualité et de compréhension mutuelle entre les peuples".

"Nous sommes extrêmement fiers de contribuer à la convergence de ces deux événements fondés sur des valeurs communes d'ouverture et de partage", a ajouté M. Barocco, précisant qu'"il s'agit d'un honneur, ainsi que d'une grande responsabilité, pour l'Italie de participer à un moment aussi symbolique, dans la splendide ville de Fès, capitale spirituelle du Maroc animée par la coexistence pacifique de l'Islam, du Judaïsme et du Christianisme".

Il a, par ailleurs, rappelé que "la ville de Fès occupe également une position de choix dans l'histoire italienne, comme en témoignent l'engagement et

l'activité diplomatique de Giorgio La Pira, deux fois maire de Florence, grand intellectuel et figure de proue du catholicisme italien".

Pour sa part, la directrice de l'Institut culturel italien de Rabat, Carmela Callea, a mis en exergue l'enthousiasme de l'Institut culturel italien de Rabat quant à sa collaboration avec la Fondation Esprit de Fès, pour participer à l'un des festivals les plus prestigieux du Maroc et du continent africain avec un concert dans lequel la musique, la langue italienne et la langue arabe deviennent des instruments de dialogue interculturel.

Elle a ajouté que "les notes interprétées par les solistes, le chœur et l'orchestre du Festival Monteverdi avec l'orchestre arabo-andalou de Fès conduiront le spectateur de Crémone, ville natale de Claudio Monteverdi – dont la musique est l'expression d'une savante synthèse entre la Renaissance et le Baroque –, à Fès, croisée historique des civilisations".

Autre rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de musique liée à l'époque de la Renaissance, le concert de l'ensemble «Zenaida», fondé par des étudiants du programme de maîtrise de la Schola Cantorum Basiliensis de Bâle, en Suisse. Originaires des quatre coins du monde, ils porteront une mosaïque d'expériences musicales, unis par une passion commune pour la musique ancienne.

Ils se produiront mercredi 21 mai à 21 heures dans les jardins de Jnan Jbil avec un spectacle inspiré de la tradition franco-flamande de la Renaissance, nourri du chant grégorien et d'une approche polyphonique renouvelée. Ce concert est organisé dans le cadre d'un autre partenariat diplomatique, cette fois avec l'ambassade de Suisse au Maroc.

L'histoire de Gaza exposée à travers des vestiges archéologiques à l'IMA

L'Institut du monde arabe (IMA) à Paris organise jusqu'au 2 novembre prochain, une exposition sur les «Trésors sauvés de Gaza». Montée en collaboration avec l'Autorité nationale palestinienne, l'association l'œuvre d'orient, le Musée d'art et d'histoire de Genève, avec le soutien de la Fondation Aliph, l'exposition rassemble 130 chefs-d'œuvre archéologiques témoignant à la fois de la richesse et de la fragilité du patrimoine de Gaza.

Figure parmi ces vestiges, une mosaïque byzantine qui illustre l'importance de Gaza comme carrefour stratégique depuis l'Antiquité. L'exposition dévoile éga-

lement des pièces rares issues des fouilles franco-palestiniennes débutées en 1995, ainsi que des artefacts provenant de la collection privée du collectionneur gazaoui Jawdat Khoudary, présentée pour la première fois en France.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'IMA, Jack Lang a expliqué que cette exposition vise à montrer aux visiteurs que «Gaza n'a pas toujours été un champ de ruines ou une prison à ciel ouvert. C'est une ville riche d'histoire et de culture qui abritait jadis des populations et des civilisations. C'est une histoire extraordinairement riche racontée à travers des pièces d'arché-

logie».

L'exposition a également un sens contemporain et porte en elle un message de paix et de rejet des tentatives qui visent l'effacement de son identité, a-t-il ajouté.

La commissaire de l'exposition, Elodie Bouffard, a, de son côté, affirmé que cette manifestation offre une immersion dans l'histoire plurimillénaire de Gaza, donnant à voir des joyaux archéologiques d'une rare beauté, à travers une collection exceptionnelle constituée de pièces de grande valeur, sauvées du désastre et qui témoignent du passé prestigieux de l'enclave palestinienne, reflet d'une histoire ininterrompue

depuis l'âge de bronze.

L'exposition renseigne aussi sur la vie civile, sociale, religieuse et économique de la ville, a-t-elle expliqué, notant que «chacune des pièces exposées monte un puzzle qui raconte des expériences humaines, l'exemplarité de la création artistique et culturelle et ce magnifique monde partagé qu'a été Gaza pendant des millénaires».

Elle couvre 5000 ans d'histoire gazaouie jusqu'au XIX^e siècle. Parmi les œuvres exposées figurent un sol en mosaïque, vestige d'une église byzantine, des amphores, des lampes à huile romaines, des statuettes, des ustensiles et des ornements en pierre.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside la 1^{ère} session du Conseil d'Administration de la Fondation du Théâtre Royal de Rabat

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation du Théâtre Royal de Rabat, accompagnée de Mme Brigitte Macron, a présidé, jeudi au Théâtre Royal de Rabat, la première session du Conseil d'Administration de ladite Fondation.

Fruit de la vision éclairée de SM le Roi, le Théâtre Royal de Rabat se veut une concrétisation de la Haute Sollicitude Royale sans cesse manifestée à l'égard de l'art et de la culture.

Le Conseil d'Administration de la Fondation du Théâtre Royal de Rabat, formé d'éminentes personnalités issues d'horizons différents, s'attachera, dans le cadre des Hautes Orientations Royales, à fixer et à enrichir un cadre stratégique pour cette institution.

Ce Conseil est composé de :

- Mme Brigitte Macron, épouse du Président de la République Française ;
- Cheikha Al Mayassa Bint Hamad Al-Thani, Présidente du conseil d'administration de Qatar Museums ;
- M. Othman Benjelloun ;
- M. Michael Zaoui ;
- M. Makhtar Diop ;
- Mme Huda Alkhamis-Kanoo ;
- M. Gad Elmaleh ;
- M. Michel Canesi ;
- Mme Hélène Mercier-Arnault ;
- M. Farid Bensaïd ;
- M. Mohamed Yacoubi.



Le 1^{er} Festival cinéma et patrimoine célèbre le 7^{ème} art et la mémoire visuelle

Le coup d'envoi de la première édition du Festival cinéma et patrimoine a été donné, mercredi soir à la Cité des arts et de la culture à Safi, en présence d'un parterre d'acteurs culturels, de représentants de la société civile et de personnes concernées par les arts et le patrimoine.

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel a été marquée par le vernissage d'une exposition artistique inédite sous le thème "Affiches de films cinématographiques", donnant à voir et à apprécier une collection rare d'affiches originales de films marocains, arabes et étrangers.

Cette exposition offre l'opportunité aux visiteurs d'explorer les transformations artistiques et techniques qu'a connues l'affiche cinématographique à travers l'histoire du 7^{ème} art.

A cette occasion, Saïd Chemsî, représentant du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la culture) à Safi, a souligné que cette exposition constitue "une étape importante pour raviver la mémoire cinématographique, à travers la présentation d'affiches rares, de caméras, de projecteurs et d'outils de production cinématographique à dimension historique".

Et de relever que l'objectif de cette manifestation consiste à "promouvoir la culture cinématographique chez les jeunes générations et à les relier à l'histoire du 7^{ème} art".

Dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général du Club marocain des manuscrits, des monnaies et des timbres, Abderrahim Serghini, a indiqué que le festival aspire à devenir un

rendez-vous annuel axé sur la mémoire visuelle du cinéma et célébrant la Journée internationale des musées (18 mai), en mettant en lumière l'évolution des affiches cinématographiques, depuis le dessin manuel et la calligraphie arabe jusqu'aux dernières techniques de conception et d'impression numérique.

Pour sa part, Mounir Baskouri, chercheur en patrimoine, a mis en exergue l'importance d'organiser ce genre de manifestations dans la ville de Safi, eu égard au riche héritage culturel dont elle regorge, rappelant les contributions de la ville à l'industrie cinématographique nationale.

Dans ce cadre, il a mis en lumière des noms éminents issus de la ville, dont le défunt réalisateur Mohamed Asfour et l'icône du cinéma marocain Mohamed Reggab, réalisateur du film

"Le coiffeur du quartier des pauvres", ainsi que d'autres pionniers du grand écran.

Organisée jusqu'au 30 mai courant en partenariat avec le programme "Act for Community", la Direction régionale de la culture à Safi et plusieurs autres partenaires, cette édition comprend un colloque scientifique sur la valorisation du patrimoine à travers le cinéma, ainsi que des projections de films marocains traitant le patrimoine en tant que composante de l'identité nationale.

Au programme de cet événement initié sous le thème "Toujours cinéma", figurent aussi des hommages à plusieurs figures du théâtre et du cinéma ayant contribué à enrichir la scène culturelle et artistique de la ville.

Mots flechés

DÉCHARNÉ	UN TYPE CURIEUX	POILS FINS ET DOUX	ARTICLE	NOMBRILISTE	UN SOLITAIRE	COUCHE SUR LE TROTTOIR	A UN DON POUR SÉDUIRE	AGENT DE LIAISON
ULTRA-VIOLET		ÈRE				LETTRES DE MENGES	PIGE FIN D'ANNÉE	
LETTRES DE GREEN		SYMBOLE DU RADIUM	POMMADE CERCLE DE JEUX					BOIS DUR
REJET HOSTILE	À L'ENVERS: VENTILA					PÈZE	EN BERNE MERCURE	
ZEUS L'A CHANGÉE EN GÉNISSE		HYMNE PRÉPOSITION			PERSONNE ABJECTE	EXPRIME LE DOUTE		
ÉTUDE DES DENTS								
		ZONE				DE BAS EN HAUT: FIEL	EN STOCK TENUE	
BAUDET	ÉPOUSE DE JACOB	ET CETERA	LE MÊME EN PLUS COURT			QUARTIER DE BRÊME		MOITIÉ DE MOUCHE
LETTRES DE BACHELET			VALEUR ARTICLE ESPAGNOL					
						VENLI		
QUÉMANDEUR VOLÉE						OUVRIR (LA BOUCHE)		

Solution mots flechés d'hier

				PETIT MUR	
AUTOCLAVE				RAPOTA	PETIT RUISSEAU
DÉTOURNÉE	SITUÉES				
	BRIGUER				ÉTROIT
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES		EN PREMIER
			VOITURE		
SEIN DE FEMME					SODIUM
FIN DE VERBE		BRIN			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejjoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriem Rehaue
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laly khone)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Galis

Mouna El Yousseoufi
Loubrna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



JEU X & LOISIRS

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■			■	
3			■							
4						■				
5									■	
6		■						■		
7				■						■
8		■			■				■	
9				■						
10			■							

HORIZONTALEMENT

- 1- Calme
- 2- Œuf de pou - Cardinal
- 3- Époque - Menue portion
- 4- Conduire - Gagnés
- 5- On y fait à boire
- 6- Pépin - Unité de test - Amon
- 7- Amour d'Osiris - Territoire
- 8- Éclaté - Appris - Possessif
- 9- Dieu souffleur - Vieux Premier ministre
- 10- Centrale marocaine - Interminable

VERTICALEMENT

- 1- Relevé du hasard
- 2- Repos de combattant
- 3- Charges utiles - Défini
- 4- Fin de forme - Vienne au monde
- 5- Confient au sol
- 6- Vous rendriez - Font le vin
- 7- Poussée - Prompt à s'écarter
- 8- Aller dedans - Nationaliste malaisant
- 9- Caché - Note - Renvoi
- 10- Mit en nattes - Appel

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	O	M	P	E	U	S	E	S
2	R	E	T	A	R	D	■	O	S	A
3	A	C	E	R	E	E	S	■	T	I
4	D	I	R	E	■	N	E	P	E	■
5	U	T	E	■	P	T	■	R	E	E
6	C	E	N	T	I	E	M	E	■	P
7	T	E	T	E	■	S	O	T	T	E
8	I	S	■	R	A	■	R	E	■	I
9	O	■	A	M	R	I	T	S	A	R
10	N	A	V	E	T	T	E	■	N	E

Grilles de sudoku

Facile

			6	8	5		4	
	8							1
9			7		1		5	8
	9	4	1			7	6	
	5		4		6		9	
	6	7			8	1	3	
4	1		8	3				7
3							1	
	7		2	1	9			

Moyen

6		2						
1	8	3	7	9				
			1					
8	7		3					9
4		1	8	2	9	7		3
3					1		4	6
					3			
				1	8	6	3	7
						2		4

Difficile

			7			4		
7	2		9			8		
3				4			1	
	8		6					5
	1	6				3	7	
2					3		4	
	7			8				1
		1			9		8	3
		5			6			

Expert

		4		5	7	9		
6								
			9		4		2	8
	3	8				7		4
9	6						3	8
8	5		3		9			
								3
		3	4	6		2		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	2	4	1	9	8	5	6	7
6	5	1	7	4	3	2	9	8
9	7	8	2	5	6	1	4	3
8	1	3	5	2	4	9	7	6
5	4	9	6	1	7	8	3	2
7	6	2	8	3	9	4	5	1
2	3	6	4	8	5	7	1	9
1	9	5	3	7	2	6	8	4
4	8	7	9	6	1	3	2	5

Moyen

6	4	8	5	7	2	1	3	9
9	5	2	1	6	3	8	4	7
3	1	7	9	4	8	5	2	6
2	7	4	8	1	9	6	5	3
5	8	6	2	3	7	4	9	1
1	9	3	6	5	4	2	7	8
4	6	5	3	9	1	7	8	2
8	3	1	7	2	5	9	6	4
7	2	9	4	8	6	3	1	5

Difficile

6	7	5	8	1	9	3	2	4
9	8	4	2	3	5	1	6	7
2	3	1	6	4	7	5	8	9
4	5	9	1	8	6	7	3	2
7	6	8	9	2	3	4	5	1
1	2	3	7	5	4	8	9	6
5	9	6	4	7	8	2	1	3
3	1	7	5	6	2	9	4	8
8	4	2	3	9	1	6	7	5

Expert

6	1	7	2	8	4	9	3	5
3	8	4	9	7	5	1	6	2
5	9	2	6	3	1	4	8	7
2	5	3	1	9	8	7	4	6
7	4	1	5	6	3	8	2	9
9	6	8	4	2	7	3	5	1
1	3	5	7	4	2	6	9	8
4	7	9	8	5	6	2	1	3
8	2	6	3	1	9	5	7	4

ANEF
Agence Nationale
des Eaux et Forêts
Direction Régionale
de Souss Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX

N°31/2025/DRANEF-SM
Le 28 mai 2025 à 09h 30
mn, il sera procédé au siège
de la Direction Régionale
de l'Agence Nationale des
Eaux et Forêts de Souss
Massa, sis au Quartier
Administratif à Agadir, à l'ou-

verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert simplifié
national sur offres de prix n° 31/2025/DRANEF-SM
relatif aux frais d'organisation
d'un séminaire international
en appui à « Forum des Nations
Unies sur les Forêts » à Agadir,
du 15 au 19 Juin 2025, y compris
la logistique nécessaire (Salle,
hébergement, restauration,
transport,...), en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la
prestation est fixée à la
somme de :

Sept cent mille dirhams
(700.000,00 Dhs) TTC
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de :

Quatorze mille
(14.000,00Dhs) dirhams

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique dans
le portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celle prévues
par l'article n°6 du règlement
de consultation.

N° 3191/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial
de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°3/BP/2025

Le 28/5/2025 à 11heures,
il sera procédé, dans les bureaux
du Conseil Provincial de Settat
sis au quartier administratif,
Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres des
prix pour prestations de
restauration et pause-café au
profit du conseil provincial de
Settat. Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 293.018, 00
dhs (deux cent quatre-
vingt-treize mille dix-huit
dirhams toutes taxes
comprises) Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de 5.000,00 dhs
(cinq mille dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
; 32 et 34 du Décret n°2-22-
431du 15 Chaabane 1444 (8
Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique dans
le portail des marchés publics
accessibles à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues

par l'article 11 du règlement
de consultation.

N° 3192/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 06/BG/2025

Le 10 / 06 / 2025 à 10 H, il
sera procédé, dans les bureaux
du Secrétariat général, sis au
siège de la province de
KHOURIBGA, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres des
prix n° 06/BG/2025 du 10 / 06
/2025 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
BATIMENTS ADMINISTRATIFS :
- PACHALIK HATTANE -
CERCLE KHOURIBGA -
CAIDAT BOULANOIR BIR
MEZOUJ -CAIDAT
OULED AZZOUZ - CAI-
DAD BNI KHAIRANE
Ière ANNEXE, 2ème ANNEXE
et 4ème ANNEXE
ADMINISTRATIVES A LA
VILLE DE KHOURIBGA -
PROVINCE DE KHOURIBGA-

Le dossier de d'Appel D'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
Deux million quatre cent
soixante-deux mille neuf
cent soixante-seize dirhams
TTC (2 462 976,00DH
TTC). -Le cautionnement
provisoire est fixé à quar-
ante-neuf Mille Dirhams
(49 000,00 dh)

- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,

34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1 444
(8 mars 2023) relatif aux
marchés publics, et aux
dispositions de l'arrêté du
ministre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électro-
nique via le portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation

N° 3193/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 07/BG/2025

Le 10 / 06 / 2025 à 11 H,
il sera procédé, dans les
bureaux du Secrétariat gé-
néral, sis au siège de la
province de KHOURIBGA,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres des prix
n° 07/BG/2025 du 10 / 06
/2025 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
BATIMENTS ADMINIS-
TRATIFS :

- 3ème ANNEXE ADMINIS-
TRATIVE A LA VILLE
D'OUED-ZEM
4ème ANNEXE ADMINIS-
TRATIVE A LA VILLE
D'OUED-ZEM
- CERCLE OUED-ZEM-
CERCLE BEJJAAD
- CAIDAT SMAALA-CAI-
DAD OULED YOUSSEF
BNI BATAOU
- PROVINCE DE KHOU-
RIBGA -

Le dossier de d'Appel D'of-
fres doit être téléchargé à

partir du portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
Deux millions quatre cent
soixante-quinze mille deux
cent quatre-vingt-quatorze
dirhams TTC (2 475
294,00DH TTC).

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Quarante
Neuf Mille Dirhams (49
000,00 dh)

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,
34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1 444
(8 mars 2023) relatif aux
marchés publics, et aux
dispositions de l'arrêté du
ministre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électro-
nique via le portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation

N° 3194/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTER-
IEUR PREFECTURE DE
SKHIRAT-TEMARA
COMMUNE
DE AIN EL AOUDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT INTERNATIO-
NAL N° 07 /2025

Le 10/06/2025 à 11h, il sera
procédé, dans le bureau du
Président de la commune
d'Ain El Aouda sis au bou-
levard Mohamed VI, au
centre Ain El Aouda à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix concernant :
Travaux de mise à niveau

du BD Mohammed VI sur
3,9 km à Ain El Aouda :
Fourniture et pose de maté-
riel électrique de décora-
tion.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé
à la somme de :

• 5 072 760,00 DHS TTC
(CINQ MILLIONS
SOIXANTE DOUZE
MILLE SEPT CENT
SOIXANTE DIRHAMS
TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
• 100 000 DHS (Cent
mille dirhams).

La présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du dé-
cret n° 2-22-431 du 15 Cha-
abane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux dis-
positions de l'arrêté du mi-
nistre délégué de
l'économie et des finances
n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la déma-
térialisation des procédures
de passation des marchés
publics et des garanties pé-
cuniaires.

Et peuvent déposer la do-
cumentation technique
exigé par le dossier d'appel
d'offres au bureau d'ordre
de la commune au plus tard
le 09/06/2025 à 16h30 min
date et heure limite de
dépôt, ou remet en séance
tenante au président de la
commission d'appel d'offre.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 9 du règle-
ment de consultation.

N° 3195/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
25/A00/DPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 12/06/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région
à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

DIAGNOSTIC ET ETUDE DE MISE A NIVEAU ET D'EXTENSION DES RESEAUX TELEINFORMATIQUES DES PORTS DE SAFI
ATLANTIQUE, SAFI VILLE ET ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **720 000,00 TTC**
SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.
Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **27/05/2025 à 11h00** à LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
Tel: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 20 61 - 06 20 49 42 29 Fax: 05 24 46 28 64

N° 3197/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE SIDI IFNI
CAIDA DE TIOUGHZA
COMMUNE DE TIOUGHZA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRE N° : 03/2025/BC

Il est porté à la connaissance du public intéressé par **l'appel d'offre cité ci-dessus Relatif à : ACHAT DES MATÉRIELS ET ARTICLES DE SPORT, ACHAT DE PETIT MATERIEL ET ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Est rectifié comme suit : sur l'avis d'appel d'offre

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

Au lieu de : Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

-- pour l'avis d'appel d'offre simplifié sur offre des prix

- au lieu de l'avis d'appel d'offre ouvert simplifié sur offre des prix

N° 3196/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
DE TAZARINE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
N° : 01/2025/CT

Le 28 MAI 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de LA COMMUNE TAZARINE au plus tard le jour (27/05/2025 à 16h30min) ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ouverts simplifié sur offre des prix n° 01/2025/CT pour l'acquisition d'une VOITURE DE SERVICE au profit de LA COMMUNE TAZARINE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, LA COMMUNE TAZARINE

, est fixée à la somme de :
• En Lettres : TROIS CENT DIX SEPT MILLE Dirhams « T.T.C ».

• En chiffres : 317.000,00 Dirhams « T.T.C ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• En Lettres : SIX MILLE TROIS CENT Dirhams.

• En chiffres : 6.300,00 Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de LA COMMUNE TAZARINE au plus tard le jour (27/05/2025 à 16h30min) ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics, les concurrents peuvent déposer Les prospectus, notices ou autres documents techniques par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par les articles n°06 et n°14 du règlement.

N° 3198/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE REGIONAL
DE MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
20/2025/SMG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS DE
COOPERATIVES

ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 10/06/2025 à 10 h30, il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°20/2025/SMG du 10/06/2025 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ORMVAD

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit cent soixante seize mille deux cent quatre (876.204,00) Dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille sept cents (15.700,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 04/06/2025 à 10

heures à partir du service des moyens généraux sis avenue IBN KHALDOUNE EL JADIDA.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.
N° 3199/PA

CABINET AL
ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« ABID HOUSE »
S.A.R.L.AU SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE

D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RDC N° 1
LOT ZINE ESSALAM
BOUZNIKA.
RC : 5545 IF : 33601109
Au siège social : RDC N° 1
LOT ZINE ESSALAM
BOUZNIKA, l'associé
unique de la société à
responsabilité limitée
d'associé unique « ABID
HOUSE » SARL AU. a
décidé ce qui suit :
Première résolution :
Cession des parts
L'associé unique prend acte
de cession de 750 parts de la
société au profit de Mr.

MUSTAPHA ABID,
Titulaire de la CIN N°
B399748.
Deuxième résolution :
transformation de la forme
juridique
Transformation de la forme
juridique de la société d'une
société à responsabilité
limitée d'associé unique
«SARL AU» à une société à
responsabilité limitée
«SARL».
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du
tribunal de première
instance de BENSLIMANE
sous le n°295 RC n° 5545.
N° 3200/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة التجهيز والماء
LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 03/DSF/2025

Le Mardi 17 juin 2025 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de la Stratégie et du Financement relevant du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, sis Quartier Administratif, Rabat-Chellah à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 03/DSF/2025 sur offres de prix pour la réalisation d'une étude relative à l'élaboration des procédures de travail nécessaires pour le déploiement de l'activité du contrôle de gestion au niveau du Ministère de l'Équipement et de l'Eau et la mise en place des Tableaux de Bord de pilotage stratégique de la performance.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille dirhams (15 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent vingt-quatre mille dirhams TTC (924 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma, et ce conformément aux dispositions de l'Arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3201/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
NATIONAL N° 03/DSF/2025



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
جهة تربية للتعليم

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAUX

Il sera procédé à la salle des réunions, au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres internationaux sur offres de prix pour :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
08/2025/AREF-DY	ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION-DRAA-TAFILALET	25 000,00 Vingt-cinq mille dirhams	10/06/2025 À 10h00	1 457 280,00 Un million quatre cent cinquante-sept mille deux cent quatre-vingts dirhams TTC
09/2025/AREF-DY	ACQUISITION DU MOBILIER D'INTERNAT DESTINE AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION-DRAA-TAFILALET.	82 000,00 Quatre-vingt-deux mille dirhams	10/06/2025 À 11h00	4 185 900,00 Quatre millions cent quatre-vingt-cinq mille neuf cents dirhams TTC

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3203/PA



المملكة المغربية
وزارة الزراعة
وصيد السمك
مجلس التعاون
البحري
مجلس التعاون
البحري

إعلان

عن اجراء سمسة عمومية

ليبيع منتوج فلاحى سكان بعقار مملوك للجماعة السلالية ازهرير الياطة

تلن عمالة إقليم سيدي قاسم (قسم الشؤون القروية) عن تنظيم سمسة عمومية يوم 2025/06/11 على الساعة الحادية عشرة صباحا بمقر قيادة التصصاف دائرة الغرب بني مالك من أجل بيع منتوج اشجار الحوامض (القطع واجتثاث الجذور) المتكاثن بالعقار المملوك للجماعة السلالية ازهرير الياطة وفق ما هو مبين في الجدول التالي:
يمكن سحب دفتر التحملات المتعلق بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم سيدي قاسم أو السلطة المحلية بقيادة التصصاف أو تحمله من الموقع الالكتروني www.terrescollectives.ma.
ولزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالترقم 0671810356

نوع المنتوج	كمية او عدد الوحدات	المخازن التي يوجد به المنتوج	الموقع	التن التقني الامتياز
السمك الحوامض (تعليمي-تقني) <td>2000 من لترات الحوامض (قطع وفتح الطاول) <td>البرص العقاري R/4622 العقار للجماعة السلالية ازهرير الياطة <td>دوار ازهرير الياطة قيادة التصصاف دائرة الغرب بني مالك <td>68.000 درهم</td> </td></td></td>	2000 من لترات الحوامض (قطع وفتح الطاول) <td>البرص العقاري R/4622 العقار للجماعة السلالية ازهرير الياطة <td>دوار ازهرير الياطة قيادة التصصاف دائرة الغرب بني مالك <td>68.000 درهم</td> </td></td>	البرص العقاري R/4622 العقار للجماعة السلالية ازهرير الياطة <td>دوار ازهرير الياطة قيادة التصصاف دائرة الغرب بني مالك <td>68.000 درهم</td> </td>	دوار ازهرير الياطة قيادة التصصاف دائرة الغرب بني مالك <td>68.000 درهم</td>	68.000 درهم

N° 3202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE AL MAJJATIA OULAD TALEB
DIRECTION DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
N° 02/2025/CMOT
 Le Mercredi 11 juin 2025 à 10 H 00 Minute, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune Al Majjatia Oulad Taleb, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
ACHAT DES BACS A ORDURES A LA COMMUNE DE AL MAJJATIA OULAD TALEB en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante milles quatre cents dirhams TTC (140.400,00).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux milles huit cents et huit DHS (2808,00).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 de décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation
N° 3205/PA
ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT
ET D'EXPERTISE
COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca
 Tél. : 0522 40 06 92/91
 Fax : 0522 40 05 43
CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/04/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:
 - Dénomination : **BUROTRAV AMIRA S.A.R.L A.U** - Objet : **NEGOCIANT AMTERIEL DE CONSTRUCTION**,
 - Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
 - Capital Social : 10 000,00 dhs divisé en 100 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Mohammed HATIMI.
 - Durée : 99 ans.
 - Gérance : La société gérée et administrée par Mr Mohammed HATIMI pour une durée indéterminée,
 - Année Sociale : Commence

le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, - Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15/05/2025 sous N°971782. RC sous N°677011.
N° 3206/PA
CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 « ESPACE NAPOLI » S.A.R.L.AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: RDC

MAGASIN N°2 LOT LES ROSES DE BOUZNIKA
N° 483 BOUZNIKA
 RC : 7753 IF : 52641733
 Au siège social : RDC **MAGASIN N°2 LOT LES ROSES DE BOUZNIKA** N° 483 BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique « ESPACE NAPOLI » SARL AU. a décidé ce qui suit :
 Première résolution : cession des parts
 L'associé unique prend acte de cession de 1000 parts de la société au profit de Mr. RABI HADARI, Titulaire de la CIN N° ID13207.

Deuxième résolution : Démission de gérant et nomination d'un nouveau gérant. L'associé unique accepte la démission de Mr. MOULAY RACHID ELKAHLAOUI Titulaire de la CIN N° AD135353, De sa fonction gérant de la société «ESPACE NAPOLI» SARL AU. Et nomme Mr. RABI HADARI, titulaire du CIN N° ID13207 nouveau gérant de la société.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSLIMANE sous le n°294 RC n° 7753.
N° 3207/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

Avis modificatif

Le président de la commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que le dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2025 ayant objet **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES VOIES AU QUARTIERS AMAL 2 - HAY JADID-FADL ELLAH-BD BASSATINE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL**, est modifié au niveau du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma en ajoutant le montant de du cautionnement provisoire qui est fixé à la somme de : 69 640,00 SOIXANTE NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE DHS 00 CENTIMES
Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 27/05/2025 à 11h00 Minute

Le reste sans changement

le président de la Commune de Tit Mellil,
N° 3211/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÉRIS
WILAYA DE LA REGION MARRAMECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE JDOUR

المملكة المغربية
وكالة الحوض الهيدرولوجي لـ
الحوض الهيدرولوجي لـ
غوير زيز رهرس

Avis rectificatif n°1 de l'appel d'offres ouvert national
N°30/2025/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°30/2025/ABH-GZR du Mercredi 21/05/2025 à 10h30min relatif à : **Réalisation des campagnes de mesures de suivi de la qualité des ressources en eau dans la zone d'action de l'agence du bassin hydraulique du Guir Ziz Rheris**, publié au journal **Rissalat Al Oumma** N°13026 du 29/04/2025, et au journal **Libération** N°10497 du 29/04/2025 a été rectifié comme suit :

✓ **Au lieu de l'expression :**

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Montant Minimum : 537 168,00 DH TTC (Cinq Cent Trente-Sept Mille Cent Soixante-Huit Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

✓ **Lire :**

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Montant Minimum : 537 480,00 DH TTC (Cinq Cent Trente-Sept Mille Quatre Cent Quarante-Vingt Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

Modification de la date d'ouverture des plis : au lieu du 21/05/2025 à 10h30min elle sera le **28/05/2025 à 10h00min.**

La version rectifiée du dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

وكالة الحوض الهيدرولوجي لـ غوير زيز رهرس، ص.ب: 88 - الرشيدية
 Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, B.P : 88, Boulevard Moulay Ali Cherif - Errachidia
 Contact: abhgzer@gmail.ma - www.abhgzer.ma

N° 3210/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNALES
SERVICE TECHNIQUE

sidi hajjaj 16 Mai 2025.

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un magasin en café sis : lotissement Ryad bloc 26 lot n° 32 sidi hajjaj oued hassar province Médiouna T.F N° 14702/C au nom de Mr : **HAMID BALADI**.

Mr MOHAMMED SELOUTI.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 3208/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAMECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE JDOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 02 /2025

Le 15 /06/2025 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion de la commune jdoura l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix N°02/2025 du marché suivant :

N° du marché	OBJET	Estimation En MAD	Caution provisoire en MAD	Classe		
				Secteur	Qualification	Classe minimum
02/2025	Travaux d'aménagement et de construction des pistes de la commune de jdour	564 000,00 TTC	11 000,00	B	B1&B3	5

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation le dépôt ou le retrait des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret N° 2-22-431 du 08 MARS 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

N° 3209/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ

N° : 08/DPJALH/2025
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 30 / 05 /2025 à 10
heures il sera procédé,
dans le bureau des
marchés publics, sis à la
Cour d'appel d'Al-
Hoceima Avenue Palestine
Al-Hoceima, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offre des prix N°
08/DPJALH/2025 ayant
pour objet :
ACHAT DU MATERIEL
ET MOBILIER DE
BUREAU POUR LA
CIRCONSCRIPTION
JUDICIAIRE DE LA
COUR D'APPEL
D'ALHOCEIMA. (Lot
unique)
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics
.gov.ma.
L'estimation du Coût des

prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 800 520,00
DH (Huit cent mille cinq
cent vingt dirhams) toute
taxe comprise.
Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : 15.000,00 dhs
(Quinze mille dirhams).
Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux
dispositions des articles
30, 32, 34 et 135 du décret
relatif aux marchés publics
du décret 2-22-431 et
l'arrêté du Ministre
délégué auprès de la
Ministre de l'Economie et
des Finances, chargé du
budget n°1692-23 du 04
hijja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la
dématisation des
procédures, des
documents et des pièces
relatives aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés
publics accessible à
l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du
règlement de la
consultation.
Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
sont mis dans un pli
distinct déposé à la même
adresse sus- indiquée, au
plus tard avant 16H30 min
du jour ouvrable
précédant la date
d'ouverture des plis, ou
remis, séance tenante, au
président de la
commission d'appel
d'offres.

N° 3213/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
ALHOCEIMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° : 07/DPJALH/2025
(SEANCE PUBLIQUE)
Réservé aux très petites,
petites et moyennes
entreprises nationales, les
coopératives,
L'union de coopératives
et l'auto entrepreneur
Le 29 /05/2025 à 10 h et
00min, il sera procédé,

dans le bureau des
marchés publics, sis à la
Cour d'appel d'Al-
Hoceima Avenue Palestine
Al-Hoceima, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié sur offre des prix
N° 07/DPJALH/2025
ayant pour objet :
FOURNITURE DES
COUVERTURES POUR
RELIURE DE REGISTRE
POUR LA
CIRCONSCRIPTION
J U D I C I A I R E
D'ALHOCEIMA. (LOT
UNIQUE)
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics
.gov.ma.
L'estimation du Coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
96 0 00,00 Dhs (Quatre-
vingt-seize mille Dirhams)
toute taxe comprise.
Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : 1 500,00 Dhs
(mille cinq cent dirhams).
Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des

concurrents doivent être
conformes aux
dispositions des articles
30, 32, 34 et 135 du décret
2-22-431 relatif aux
marchés publics et l'arrêté
du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des
Finances, chargé du
budget n°1692-23 du 04
hijja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la
dématisation des
procédures, des
documents et des pièces
relatives aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés
publics accessible à
l'adresse :
www.marchespublics
.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du
règlement de la
consultation.

N° 3214/PA

AHOUCHI CASH
CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée à
associé unique ayant les

caractéristiques suivantes
:Dénomination: STE
AHOUCHI CASH SARL
(A.U)
Objet : AUTRES
INTERMEDIATIONS
MONETAIRE : AVANCES
OU DE PRETS, DE
RECETTES OU DE
PAIEMENTS, GARANTIE
(FONDS DE GARANTE)
OU DE CAUTION
(E F F E C T U A N T
OPERATIONS D)
Gérance : Mm. Malika
ahouchi Né le 12/05/1979
CIN N° R162228
Demeurant à DR
AZGHAR AIT YOUSSEF
OUALI AL HOCEIMA.
Capital : 100.000,00 DH
Mm. Malika Ahouchi :
1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS
(1000) parts
Durée : 99ans.
Siège Social: RUE BIR
ANZARANE N° 19
IMZOUREN AL
HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au
greffe du tribunal de
première instance d'Al-
H o c e i m a ,
l'immatriculation au RC a
été faite le 15/05/2025
sous le n° 379.

N° 3215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX N°03/BG/2025**

Le 28 Mai 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE ET PRESTATIONS D'IMPRESSION AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE. (Marché allé en Trois lots)

- Lot n°1 : Achat des fournitures de bureau au profit de la province d'Ouarzazate ;
- Lot n°2 : Achat de fournitures pour le matériel informatique au profit de la province d'Ouarzazate ;
- Lot n°3 : Prestations d'impression au profit de la province d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

N° de Lot	Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (TTC)
Lot 1	375 486,00 trois cent soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingt-six dirhams, 00 cts
Lot 2	162 264,00 Cent Soixante-Deux Mille Deux Cent Soixante-Quatre Dirhams, 00 Cts
Lot 3	59 160,00 Cinquante-Neuf Mille Cent Soixante Dirhams, 00 Cts

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

N° de Lot	Cautionnement provisoire en DHS
Lot 1	7 500,00 (Sept Mille Cinq Cent Dirhams)
Lot 2	3 000,00 (Trois Mille Dirhams)
Lot 3	1 000,00 (Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3217/PA

ROYAUME DU MAROC
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la mobilité et les déplacements urbains SA



**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2025**

Le Directeur général de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°11/2025, ayant pour objet: PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JAMAL ABDENASSER ET SES ALENTOURS ET DES FANS ZONES A TIKOUINE ET A BENSERGAO, que :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Réservé à la PME	Date d'ouverture des plis
11/2025/GA MDU	PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JAMAL ABDENASSER ET SES ALENTOURS ET DES FANS ZONES A TIKOUINE ET A BENSERGAO	38 976 306.00	600 000.00	Non	28 Mai 2025 à 11h00

- des changements techniques ont été introduites au niveau du dossier d'appel d'offres, l'erratum correspondant est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics, le reste est sans aucun changement.

- La date limite de dépôt des documents techniques est le 27 Mai 2025 avant 12h00, dans le bureau N°21,2ème Etage Immeuble IGODAR Avenue des FAR.

N° 3216/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Sylvain Kinnich

Portrait



"Pepe" Mujica

L'ancien guérillero devenu président atypique de l'Uruguay

On a fait des erreurs dans notre jeunesse, mais nous avons la capacité de rêver. On croyait qu'on allait construire un monde meilleur (...) Quel espoir les jeunes ont-ils aujourd'hui pour un monde meilleur? Nous avons une utopie, ils n'en ont pas. Ce n'est pas leur faute. C'est celle d'une époque aveugle comme la nôtre, avait affirmé Mujica

«
Ex-guérillero truculent au style informel et austère, icône de la gauche sud-américaine, l'ancien président uruguayen José Mujica, décédé mardi à l'âge de 89 ans, fut un chef de l'Etat atypique.

José Mujica, dit "Pepe", était devenu célèbre dans le monde entier pour son refus des conventions à l'époque où il dirigeait l'Uruguay (2010-2015).

Ce chant de la frugalité qui se disait "philosophiquement stoïcien" conduisait lui-même sa vieille Coccinelle et avait refusé de vivre dans la résidence présidentielle, préférant sa modeste ferme des environs de Montevideo. Il devait sa popularité à sa personnalité et à son verbe spontané, sans langue de bois et souvent polémique.

"La parole est une arme redoutable. Si elle est bien utilisée et si, au-delà de la rationalité, elle va jusqu'aux zones émotionnelles de l'être humain", avait-il déclaré dans son dernier entretien avec l'AFP, fin 2024. "Peut-être la nature m'a-t-elle donné une partie de ce don de la parole (...) Et peut-être ai-je pu le perfectionner".

Promoteur de mesures progressistes pour l'Amérique latine, comme la légalisation du cannabis --une première mondiale en 2013-- Pepe Mujica avait été surnommé "président

le plus pauvre du monde" car il inversait la quasi-totalité de ses revenus à un programme de logement social.

Mais dans le petit pays sud-américain de 3,4 millions d'habitants, ce président rond et moustachu, qui a fait l'objet d'un documentaire sorti en 2018 du réalisateur serbe Emir Kusturica ("Pepe, une vie suprême"), a laissé une image plus contrastée.

Ses résultats macroéconomiques ont suscité la critique : le pays a vu le déficit budgétaire s'alourdir et l'inflation grimper. Il a aussi laissé en héritage d'importants dossiers non résolus, comme la sécurité, l'amélioration des infrastructures, la santé ou l'éducation.

A l'inverse, ses partisans saluent une politique qui a permis de créer des emplois, une baisse des inégalités et une hausse du niveau des revenus. Avant d'être réélu sénateur en 2019, il se disait "fatigué par un long voyage". Mais "tant que ma tête fonctionnera, je ne peux pas renoncer à la bataille des idées", ajoutait-il.

Souffrant d'une maladie immunitaire, c'est la pandémie de coronavirus qui l'avait finalement "jeté dehors" et forcé à renoncer à son unique mandat en octobre 2020.

"La seule chose permanente dans la vie, c'est le change-

ment", avait-il dit lors de son discours de démission. "La vie s'en va, c'est inévitable, mais les causes, elles, demeurent".

Il fut dans les années 60 l'un des fondateurs de la guérilla d'extrême-gauche des Tupamaros. Blessé par balle en 1970, il fut emprisonné toute la durée de la dictature (1973-1985). Placé à l'isolement, il fut torturé.

S'il n'a jamais caché sa "sympathie" pour le défunt président vénézuélien Hugo Chavez (1999-2013), ancien chef de file de la gauche antilibérale latino-américaine, il se comparait plus volontiers au président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2011) et réélu en 2022.

En 2019, Pepe Mujica tourna le dos au Venezuela de Nicolas Maduro en le qualifiant de "dictature". Auprès de l'AFP il a dénoncé sans ambages "les régimes autoritaires" du Venezuela, du Nicaragua d'Ortega qui "ne sont pas de gauche", et met Cuba "de côté" bien que "ça ne marche pas".

Ministre de l'Agriculture de 2005 à 2008, il revendiquait ses racines paysannes, et à l'automne de sa vie ce pourfendeur de "la culture consumériste" déplorait que "beaucoup de gens confondent l'être et l'avoir". Il dit qu'il aurait aimé pouvoir en faire "encore plus" et se morfond "qu'aujourd'hui encore

des gens ne mangent pas à leur faim".

Il regrette une époque où semble avoir disparu "l'espoir". "On a fait des erreurs dans notre jeunesse, mais nous avons la capacité de rêver. On croyait qu'on allait construire un monde meilleur (...) Quel espoir les jeunes ont-ils aujourd'hui pour un monde meilleur? Nous avons une utopie, ils n'en ont pas. Ce n'est pas leur faute. C'est celle d'une époque aveugle comme la nôtre".

Il était marié avec Lucia Topolansky, rencontrée dans "la lutte clandestine" avant l'avènement de la dictature. "Le plus grand succès de ma vie", dira-t-il de sa compagne de toujours avec laquelle ils n'ont pas eu d'enfants. Sénatrice, elle fut de septembre 2017 à mars 2020 vice-présidente d'Uruguay.

Début janvier, dans l'une de ses dernières interviews, après avoir fait campagne à 89 ans pour le retour de la gauche au pouvoir avec l'élection de Yamadu Orsi, il déclarait : "Mon cycle est terminé. Clairement, je suis en train de mourir. Le guerrier a droit à son repos".

Il a demandé à être enterré dans son jardin, sous un arbre qu'il a planté, aux côtés de sa chienne Manuela.



Le KACM retrouve la Botola Pro D1

Les supporters fêtent un retour tant attendu



Après des années d'absence et d'épreuves en Botola Pro D2 et en Division amateur, le Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM) a officiellement reconquis sa place parmi les grands du championnat d'élite.

Ce retour tant attendu a provoqué une explosion de joie dans les quartiers de la cité ocre, où des milliers de supporters en délire ont célébré la montée du KACM en Botola Pro D1, la place naturelle de ce prestigieux club.

Klaxons de voitures et de motos, chants et drapeaux rouge et blanc ont transformé Marrakech en une immense fête populaire, ravivant la mémoire des heures de gloire du club historique de la cité ocre.

Dès le coup de sifflet final du match ayant opposé le KACM au Mouloudia d'Oujda, scellant mathématiquement la montée à une journée de la fin de la Botola Pro D2, une marée de motos s'est rassemblée et a envahi les abords du mythique stade El Harti, berceau historique de l'équipe.

Les célébrations se sont poursuivies à l'entrée de l'aéroport Marrakech-Menara, où les supporters ont réservé un accueil triomphal aux joueurs et au staff technique du Kawkab.

Jeunes et moins jeunes, tous unis dans la même

ferveur, ont brandi fièrement les couleurs du KACM en entonnant des hymnes à la gloire de leur équipe.

Représentants des autorités locales, dont le wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Farid Chourak, élus locaux et régionaux, anciens joueurs et figures emblématiques du club ont été eux aussi présents à l'aéroport Marrakech-Menara pour accueillir l'équipe et

saluer ce retour parmi l'élite après 6 années d'absence.

Les supporters se sont aussi massés tout au long du trajet du bus transportant les joueurs et le staff technique, afin d'accueillir dignement leur équipe.

A l'occasion du retour du KACM en D1 de la Botola Pro, toute la ville de Marrakech a tenu à féliciter les composantes du club (direction administrative, staff technique, joueurs, partenaires institutionnels et supporters), de ce retour au championnat d'élite largement mérité au vu du parcours sans faute du club durant cette saison sportive pendant laquelle le KACM a dominé la Botola Pro D2. Un parcours remarquable pour un club qui évoluait encore en division amateur lors de la saison 2022-2023.

Le KACM a été promu officiellement en Botola Pro D1, après son match nul (1-1) mercredi à Oujda face au Mouloudia local pour le compte de la 29^{ème} et avant dernière journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football.

Au terme de ce nul, le KACM porte son actif à 52 points en tête du classement.

Vainqueur de la Botola Pro D1 à deux reprises, en 1958 et 1992, de six titres de la Coupe du Trône (1962-1963, 1963-1964, 1964-1965, 1986-1987, 1990-1991 et 1992-1993) et d'une Coupe de la Confédération de la CAF en 1996-1997, le KACM est le 5^e club le plus titré du Royaume.

Le Widad de Témara et l'US Amal Tiznit promus en D2

Le Widad sportif de Témara (WST) et l'Union sportive Amal Tiznit (USAT) ont validé leur montée en deuxième division de football (Botola Pro D2 Inwi), jeudi au terme de la 29^{ème} et avant dernière journée de la division nationale amateurs.

Le choc de cette journée entre le WST et l'USAT a tourné en faveur des représentants de la ville de Tiznit sur le score de 2 buts à 0. Malgré cette défaite, le WST est en tête avec 58 points devant son adversaire du jour (57 pts).

L'Union Sportive Bijaad et l'Association Mansouria, respectivement 3^e et 4^e avec 52 points chacune, disputeront les barrages contre les équipes classées aux 13^e et 14^e places de la D2.

En bas du tableau, l'Ittifak de Marrakech et le FUS Espoirs ont quitté la division nationale amateurs.

Coupe du Trône

L'AS FAR recevra la Renaissance de Zemamma, mercredi prochain à Kénitra, pour le compte du match de mise à jour des huitièmes de finale de la Coupe du Trône 2023-2024, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Cette rencontre, reportée en raison des engagements continentaux du club militaire, débutera à 20h00, précise la FRMF sur son site web.

La date du dernier match reporté au titre de ce tour, devant opposer le Kawkab de Marrakech à la Renaissance de Berkane, n'a pas encore été fixée.

Le club Orange est engagé en Coupe de la CAF, dont il jouera la finale aller contre les Tanzaniens de Simba SC, samedi (20h00) au stade municipal de Berkane.

Championnat D2

La Botola Pro D2 de football arrivera à son terme ce dimanche. Le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à partir de 16 heures selon le programme suivant :

CAK-RAC, OD-JSM, KACM-USYM, KAC-WAF, RCOZ-RBM, SM-OCK, USMO-CJBG et CAYB-MCO

Handball

L'équipe de Mountada Derb Sultan a battu Widad Smara par 34 buts à 25, jeudi au Caire, en match du groupe A comptant pour le championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes de handball.

Dans le groupe B, l'AS FAR a perdu face à l'Espérance de Tunis par 32 buts à 23.

Le groupe A se compose de Widad Smara et de Mountada Derb Sultan du Maroc, de la Jeunesse Kinshasa de la RD Congo, du Zama-lek d'Égypte, de FAP du Cameroun et d'Al Ahly de Libye.

Le groupe B comprend l'AS FAR du Maroc, Red Stars de la Côte d'Ivoire, l'Espérance de Tunis, tenante du titre, Al Ahly d'Égypte, Fans du Cameroun et Etoile de la RD Congo.

Polo

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la Fédération Royale marocaine de polo organise la 5^{ème} édition du Trophée international Mohammed VI de polo du 19 au 25 mai au Club Polo de la Garde Royale à Rabat et au "PGH La Palmeraie Polo Club" à Assilah.

Cet événement sportif international mettra en compétition huit équipes de polo, dont l'équipe nationale du Maroc, aux côtés d'équipes venant de pays de grande renommée dans le monde du polo, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de polo.

Ce rendez-vous est une opportunité de rivaliser avec les grandes écoles de la discipline, tout en offrant au public une semaine de sport pleine de passion et de compétitivité. Le match d'ouverture et la grande finale du Trophée auront lieu au Club Polo de la Garde Royale à Souissi Rabat.

Au-delà de sa portée sportive, le Trophée international Mohammed VI de polo incarne l'ambition du Royaume du Maroc de promouvoir le Polo et de mettre en lumière l'excellence des infrastructures sportives marocaines au niveau international, tout en consolidant les liens d'amitié avec les nations participantes, conclut le communiqué.

Mondiaux cadets de taekwondo

Le 1^{er} vice-président de la FRMTKD se félicite de la participation "exceptionnelle" du Maroc

Le 1^{er} vice-président de la Fédération Royale marocaine de taekwondo (FRMTKD), Hassan Ismaili, s'est félicité, jeudi à Casablanca, de la participation "exceptionnelle" de l'équipe nationale aux championnats du monde cadets de taekwondo, qui se sont déroulés du 8 au 14 mai dans la ville émiratie de Fujairah, avec 3 médailles décrochées, 1 en or, 1 en argent et 1 en bronze.

"C'est une performance sans précédent dans l'histoire du taekwondo marocain", s'est-il réjoui à l'arrivée à l'aéroport Mohammed V de la délégation marocaine ayant pris part à ces Mondiaux.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ismaili, qui présidait la délégation marocaine, a salué

"l'engagement, le sérieux et la discipline" des 20 jeunes athlètes qui ont défendu les couleurs nationales lors de ces championnats, notant que le résultat réalisé est le fruit d'un travail de longue haleine et des efforts de la Fédération en matière de formation.

Grâce aux trois médailles glanées lors de ces Mondiaux, a-t-il ajouté, le Maroc termine à la troisième place du classement général par équipes chez les filles, réalisant une prestation remarquable à l'échelle mondiale.

Pour sa part, Faouzi Rachidi, entraîneur de l'équipe nationale cadets de taekwondo, a fait savoir que "la concurrence était très forte lors de ces championnats, avec la participation de plus de 90 pays, dont l'Iran, la Corée du Sud, la Chine, l'Espagne et l'Italie".

"Malgré cela, le Maroc a su tirer son épingle du jeu en remportant trois médailles. Grâce à ce résultat, l'équipe nationale s'est illustrée en décrochant la troisième place au classement général féminin de ces Mondiaux cadets", a-t-il noté.

Quant à Samar Lamlih, médaillée d'or lors de ces Mondiaux dans la catégorie (-59 kg), elle s'est dite "très fière" d'avoir hissé le drapeau marocain sur la plus haute marche du podium.

"C'est une victoire que je dédie à ma famille, à mes entraîneurs et à tous les Marocains", a-t-elle ajouté.

Outre la médaille d'or de Lamlih, l'argent est revenu à Khadija Amrani (-37 kg), tandis que la médaille de bronze, a été remportée par Oumaima Ait Mbarek (-29 kg).

L'EN en finale de la CAN U20

Maroc-Afrique du Sud

Vivement le remake de l'édition de 1997



C'est une sélection marocaine dominante, mais réaliste, qui s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans de football (CAN), en battant l'équipe du pays organisateur, l'Égypte, par 1 but à 0, jeudi au stade du 30 Juin au Caire.

Au terme d'une partie à sens unique, dominée de bout en bout par l'équipe nationale, mais qui n'a livré son verdict que vers la fin, le Maroc s'est imposé sur un but de Jones El-Abdellaoui à la 77e minute.

Les Lionceaux de l'Atlas ont joué en bloc haut pour exercer la pression sur le porteur de balle et empêcher les Égyptiens d'installer leur jeu. Ils arrivent à cantonner leur adversaire dans sa zone et s'offrent les occasions les plus nettes de scorer.

Il a fallu toutefois composer avec une défense égyptienne coriace et cadencée, qui a laissé peu d'espace aux joueurs marocains pour s'exprimer.

Malgré leur domination, les joueurs marocains ne se sont pas laissés leurrer et ont fait preuve d'une rigueur tactique, en prévision de toute mauvaise surprise de l'équipe égyptienne, qui paraît sur les contre-attaques et les balles arrêtées pour prendre l'avantage.

Plus endurants physiquement et plus forts mentalement, les joueurs marocains accentuent leur pression à la deuxième mi-temps et finissent par avoir à l'usure la sélection du pays hôte.

La solution est venue des pieds de deux remplaçants: El-Abdellaoui, l'auteur du but, et Ismaël Aouad, qui a fait l'assist, alignés à la

65e minute.

En finale, dimanche (19h00) au Caire, les hommes de Mohamed Ouahbi déferont la sélection sud-africaine, vainqueur du Nigeria par 1 but à 0 à Ismailia, grâce à Tylon Christopher Smith (66e).

A rappeler que le Maroc avait affronté l'Afrique du Sud lors de la CAN juniors de 1997 disputée à Fès et Meknès. Cette rencontre s'était soldée en faveur de l'équipe marocaine qui, à l'époque, avait décroché son premier titre continental et il est grand temps de ravir un second trophée après presque trois décades de disette.

Les quatre demi-finalistes sont qualifiés pour la phase finale du Mondial U20 qui aura lieu du 27 septembre au 19 octobre prochains au Chili.

Mohamed Ouahbi

Nous sommes déterminés à glaner le titre

La qualification de la sélection marocaine pour la finale de la CAN des moins de 20 ans de football est "logique", a indiqué, jeudi au Caire, le coach Mohamed Ouahbi, affirmant que ses poulains sont déterminés à glaner le titre continental.

Les joueurs ont gardé leur calme et leur solidarité tout au long du match et doivent être fiers de leur prestation, a souligné Ouahbi lors d'une conférence de presse, suite à la victoire contre l'Égypte (1-0), en demi-finale.

Après une première mi-temps verrouillée, les joueurs ont tenté de maîtriser le rythme du match et de créer la supériorité numérique en engageant les latéraux, a-t-il expliqué.



S'agissant de la finale contre l'Afrique du Sud, Ouahbi prédit qu'elle sera à la hauteur des attentes du public, louant le rendement des joueurs et leur détermination à signer un bon résultat.

De son côté, le capitaine de l'équipe nationale, Houssam Essadak a indiqué que la partie n'était pas facile devant des Égyptiens évoluant à domicile, ajoutant que la finale sera l'occasion de rééditer l'exploit de 1997.

Concernant sa désignation "homme du match", Essadak a affirmé que cette reconnaissance est le fruit d'un travail de groupe, assurant que l'équipe nationale fera de son mieux pour ramener le trophée au Maroc.

Pour sa part, l'entraîneur de la sélection égyptienne, Oussama Nabih a félicité l'équipe du Maroc et lui a souhaité bonne chance, ajoutant que les joueurs égyptiens, animés par la volonté de filer en finale, ont produit un bon match.

Le Caire : Houdaifa El Hajjam
(MAP)

Finale aller de la Coupe de la CAF

Un 3^{ème} sacre africain en ligne de mire de la RSB



La Renaissance sportive de Berkane accueillera les Tanzaniens de Simba SC en finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), samedi (20h00) au stade municipal de Berkane, avec l'objectif affiché de signer un résultat positif afin de disputer sous de bons auspices la manche retour, prévue dans une semaine en Tanzanie.

Les Berkanis, sacrés champions du Maroc pour la première fois de leur histoire, tenteront d'accrocher un troisième titre de Coupe de la CAF à leur palmarès après leurs sacres en 2020 et 2022, contre deux finales perdues en 2019 et 2024. C'est dire que la RSB affiche une assiduité remarquable dans cette compétition. Le club de l'Oriental essayera donc de rééditer son exploit en demi-finale quand il a réalisé l'essentiel à domicile face au club algérien du CS Constantine sur le score fleuve de 4 buts à 0, avant de perdre au match retour par 1 but à 0.

Pour ce faire, les hommes de l'entraîneur tunisien Mouaine Chaabani vont miser sur leur homogénéité, discipline tactique et rage de vaincre afin de réaliser le doublé Championnat/Coupe

de la CAF.

De leur côté, les Tanzaniens ont validé leur ticket pour la finale aux dépens des Sud-Africains de Stellenbosch FC (aller 1-0, retour 0-0). Seul représentant du football marocain sur la scène africaine encore en lice -la finale de la Ligue des champions opposant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns aux Égyptiens de Pyramids-, la RSB aura la lourde tâche de juguler les ardeurs d'une formation tanzanienne qui ne se présente pas en victime expiatoire à Berkane.

En effet, Simba FC, finaliste de la Coupe de la CAF en 1993, s'est illustré ces dernières années sur la scène continentale et affiche une présence régulière que ce soit en Ligue des champions ou en Coupe de la CAF.

Simba a remporté le championnat tanzanien à 22 reprises, contre 6 Coupes de Tanzanie, ce qui fait de lui le 2^{ème} club le plus titré du pays derrière Young Africans. Les Berkanis savent pertinemment qu'une large victoire à domicile leur faciliterait la tâche lors du match retour en Tanzanie afin d'éviter toute mauvaise surprise qui gâcherait leur magnifique saison, d'autant

plus que Simba n'a essuyé aucune défaite cette saison à domicile en Coupe de la CAF.

"Les finales sont toujours difficiles. Nous devons l'emporter chez nous à l'aller et signer un résultat positif", a assuré Mouaine Chaabani, dans des déclarations à la presse, avant cette finale.

"J'espère que tous les joueurs seront au top de leur niveau afin de s'approcher davantage du titre, sachant que le match retour s'annonce difficile en Tanzanie", a-t-il ajouté. De son côté, le coach sud-africain de Simba SC, Fadlu Davids, qui était l'assistant de l'Allemand Josef Zinnbauer lorsque celui-ci était l'entraîneur du Raja de Casablanca, a reconnu que la RSB est une formation très forte qu'il connaît très bien après l'avoir déjà rencontrée avec les Verts, notant que le club prépare comme il se doit cette finale, tant sur le plan tactique que mental.

"Nous sommes fiers d'être qualifiés en finale, mais nous savons que le match sera très relevé dans un stade très difficile", a-t-il dit.

La finale retour se tiendra le 25 courant au Amaan Stadium de Zanzibar.

Deux hommes reconnus coupables d'avoir abattu un arbre célèbre en Angleterre

L'abattage de ce célèbre érable en 2023 avait choqué le Royaume-Uni. Deux hommes ont été reconnus coupables vendredi d'avoir scié à la tronçonneuse, sans raison apparente, le Sycamore Gap tree, un arbre jouxtant le mur d'Hadrien immortalisé dans de nombreux films et séries.

Daniel Graham, 39 ans, et Adam Carruthers, 32 ans, sont accusés d'avoir pris le volant en pleine nuit fin septembre 2023, d'avoir marché 20 minutes jusqu'au site avant de se filmer en train d'abattre et d'emporter un morceau du tronc comme trophée dans leur coffre.

Jugés depuis la semaine dernière devant le tribunal de Newcastle (nord-est de l'Angleterre), les deux hommes n'ont montré aucune émotion à l'annonce de sa décision. Ils seront fixés sur leur peine le 15 juillet et risquent une "longue période de détention", a indiqué le juge.

Le majestueux Sycamore Gap tree, qui se tenait depuis près de deux siècles isolé entre deux collines dans un paysage spectaculaire, est connu dans le monde entier depuis son apparition dans "Robin des Bois: Prince des voleurs" avec Kevin Costner en 1991.

Les dommages causés à cet arbre sont estimés à plus de 622.000 livres (plus de

724.000 euros), et ceux subis par le mur d'Hadrien voisin, un site romain classé par l'Unesco, à 1.144 livres (1.350 euros).

Les anciens amis, qui nient les faits et s'accusent mutuellement, n'ont pas donné d'explication.

"Nous entendons souvent parler d'actes de vandalisme gratuits, mais ce terme n'a jamais été aussi pertinent qu'aujourd'hui pour décrire les actions de ces individus", a souligné vendredi Kevin Waring, l'un des responsables de la police de Northumbrie.

Cet abattage a provoqué l'émotion et la colère au Royaume-Uni, tant l'arbre était aimé du grand public.

Daniel Graham est en détention provisoire depuis décembre "pour sa propre sécurité" selon la juge, et le restera jusqu'au prononcé de la peine. Une décision similaire a été prise vendredi pour Adam Carruthers, dont la compagnie a notamment dit avoir été suivie jusqu'à son domicile.

Les deux hommes avaient d'ailleurs caché leur visage derrière des cagoules en arrivant au tribunal lors d'une précédente audience il y a un an.

Selon le procureur Richard Wright, ils s'étaient après leur geste "délectés" de la couverture médiatique suscitée et s'étaient envoyés des messages pour se féliciter



d'une histoire devenue "virale".

Lieu de mariage et de souvenirs familiaux, extrêmement photogénique, l'érable avait été élu arbre anglais de l'année en 2016.

Sa perte avait "profondément ému dans le nord-est (de l'Angleterre), mais aussi à l'échelle nationale et internationale", a réagi l'agence gouvernementale Historic England.

"Cette destruction inutile de septembre 2023 a suscité une vague de chagrin et

d'incrédulité, qui a montré la force du lien qui unit les gens à la nature et au patrimoine", a ajouté l'organisation.

Dénonçant une "mission débile", l'accusation avait fait diffuser devant le tribunal une vidéo montrant selon elle l'abattage de l'arbre, retrouvée dans le téléphone de Daniel Graham.

Tournée dans l'obscurité, elle permet d'entendre le bruit "reconnaissable" d'un tronçonneuse puis celui de la chute d'un arbre. Elle avait été envoyée à Adam Car-

ruthers, qui l'a lui-même transférée à sa compagnie.

Les métadonnées de la vidéo indiquent également que celle-ci a été tournée à proximité du Sycamore Gap tree, avait indiqué un expert de la police.

"C'est devenu viral, mondial. Ce sera au journal (de la chaîne de télévision britannique) ITV ce soir", avait aussi envoyé Daniel Graham à Adam Carruthers au lendemain des faits.

Ce dernier affirme qu'il n'était pas présent lors de l'abattage, tandis que M. Graham dit que sa voiture et son téléphone ont été utilisés à son insu.

Un mois après l'abattage, le Sycamore Gap tree a été découpé et enlevé par les autorités.

Depuis, le National Trust, l'organisme gérant de nombreux lieux du patrimoine britannique, dont l'endroit où se trouvait l'érable, a indiqué que de nouvelles pousses étaient apparues sur la souche de l'arbre.

Le National Trust a également récupéré des graines et obtenu 49 jeunes plants, objets de tous les soins, qui seront donnés à terme à des particuliers et des organisations dans tout le Royaume-Uni, pour être plantés notamment dans des hôpitaux, des jardins et des écoles.

Recettes

Pastilla aux fruits de mer

Ingédients :

- 250 g de petites feuilles de pastilla* (Cliquez sur le lien dans la préparation)
- 300 g de crevettes décortiquées
- 300 g de calamars coupés en dés
- 300 g de poisson blanc coupé en gros dés
- 100 g de vermicelle de riz
- 80 g d'olives vertes dénoyautées coupées en petits morceaux
- 1/4 de citron confit coupé en morceaux
- 150 g de champignons de Paris émincés
- 100 g de beurre fondu
- Jus d'un demi citron
- 5 cl d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail émincée
- 1 oignon émincé
- 1 c. à café de sel
- 1 c. à café de poivre
- 2 c. à café de harissa
- 2 c. à soupe de persil et coriandre émincés
- 1 œuf



Tremper le vermicelle dans de l'eau chaude pendant 5 mn, l'égoutter et le découper. Dans un grand bol, mélanger soigneusement le blanc de poisson, les fruits de mer, le vermicelle et la préparation aux champignons et oignon. Ajouter le jus de citron et rectifier l'assaisonnement. Diviser la farce en quatre portions. Beurrer un petit moule rond, le tapisser avec une petite feuille de pastilla, la badigeonner de beurre et la recouvrir avec une deuxième feuille pour la renforcer.

Garnir la feuille de pastilla avec une portion de farce, replier dessus les bords, les enduire de beurre et d'œuf battu pour les fermer. Disposer la petite pastilla côté plié vers le bas, sur une plaque beurrée et la badigeonner de beurre fondu. Recommencer l'opération jusqu'à épuisement de la farce. Faire cuire les pastillas au four préchauffé à 180°C. Les retirer du four dès qu'elles deviennent dorées. Servir les pastillas chaudes.

Préparation :

Dans une poêle sur feu vif, faire revenir dans 3 c. à soupe de beurre les calamars et les crevettes pendant 2 à 3 mn puis les réserver dans un bol. Faire revenir les dés de poisson blanc dans 2 cuillères à soupe de beurre sur feu vif pendant 2 à 3 mn. Dans une autre poêle, faire chauffer l'huile d'olive et y faire rissoler l'oignon, l'ail, les champignons, la harissa, les olives et les épices pendant 5 mn sur feu moyen. Au terme de la cuisson ajouter le citron confit, le persil et la coriandre.

Cancer du col de l'utérus

Les Etats-Unis approuvent un outil de dépistage à domicile

L'Agence américaine du médicament (FDA) a approuvé un outil de dépistage à domicile du cancer du col de l'utérus, comme alternative aux frottais réalisés dans les cabinets de gynécologie, a annoncé vendredi l'entreprise qui le commercialise.

Développé par la société américaine Teal Health, et lancé en Californie à partir du mois de juin, cet écouvillon vaginal à prélèvement automatique sera disponible en ligne pour les personnes âgées de 25 à 65 ans qui présentent un risque moyen de cancer du col de l'utérus.

Cette maladie concerne environ 0,6% des femmes.

La vaccination contre les infections à papillomavirus humain (PVH/HPV), responsables de la plupart des cancers du col de l'utérus, et des examens réguliers sont efficaces pour prévenir la maladie, mais plus d'une femme sur quatre n'est pas dépistée suffisamment régulièrement.

"Lorsque nous rendons les soins plus accessibles, nous aidons les femmes à rester en bonne santé, pour elles-mêmes et pour les personnes qui comptent sur elles chaque jour", a déclaré dans un communiqué Kara Egan, la directrice générale de Teal Health.

La société n'a pas dévoilé ses prix,

mais a dit être en relation avec des assureurs pour s'assurer que le produit soit abordable.

Chaque kit comprend des instructions pour être mis en relation avec des professionnels de santé qui peuvent prescrire le test, interpréter ses résultats et guider les utilisateurs tout au long du processus.

L'écouvillon permet de détecter les

souches à haut risque du PVH/HPV.

Un essai clinique a montré que sa précision était comparable à celle des frottais, réalisés à l'aide d'un spéculum et réputés inconfortables.

La plupart des personnes actives sexuellement contractent le PVH/HPV au cours de leur vie, mais seule une petite partie d'entre elles développent un cancer.

